

Actu' DGER

Le mensuel de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche

L'ÉDITO



ACTUALITÉS DU MOIS

- ENSEIGNEMENT
- RECHERCHE
- INTERNATIONAL

DOSSIER DU MOIS

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE : UN ENSEIGNEMENT ENGAGÉ

environnement
accompagnement
implication
assistance
participation
volontaire
innovation
responsable
organisation
ruralité
développement
engagement-citoyen
bonne-pratique
apprentissage
label
pédagogie
national
dynamique
respect
cérémonie
patrimoine
valeur
république
formation
accueil
équipement
solidarité
étudiants

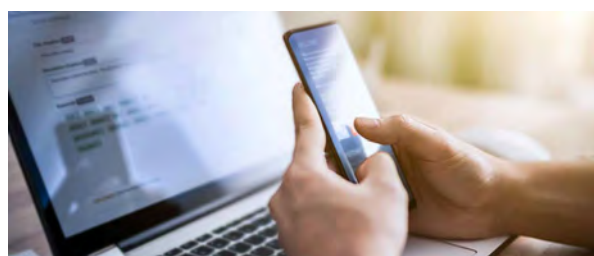


ACTUALITÉS RÉGIONALES

- ACTUALITÉS DES ÉTABLISSEMENTS

INFORMATIONS PRATIQUES

- À SAVOIR
- À DÉCOUVRIR
- NOMINATIONS
- ARRIVÉES ET DÉPARTS



DÉCEMBRE 2020

N°4

Édito

« ...Et pourquoi avoir choisi cette formation SAPAT ? – Ben, parce que j'aime les autres et que je veux rendre service ! ». « Tu n'utilises pas de produits chimiques pour l'entretien ? – Eh non, c'est pour la planète ! ». Echanges avec des jeunes, lors de visites d'établissements. Expressions simples d'un engagement convaincu.

Engagement pour les autres, pour la planète... qui s'exprime à travers un rôle d'éco-délégué, une action de solidarité, en coopération internationale, comme héritier de mémoire... ou, tout simplement au quotidien avec l'éveil progressif d'une sensibilité, l'attention portée au collectif et au partage.

S'engager, c'est dans l'ADN de l'enseignement agricole. C'est évident. Et ça s'explique. Parce que les plus de 200 métiers auxquels nous préparons sont axés autour du vivant, au contact avec la nature ou avec les autres.

Parce que, naturellement, notre enseignement donne une place conséquente à l'action.

Parce que nos communautés éducatives sont riches de femmes et d'hommes convaincus, engagés dans l'acte de transmission, y compris de cette petite flamme qui donne sens.

Parce que nous accordons une attention particulière au climat scolaire, à ce terreau propice, dans lequel les temps d'éducation se prolongent et se préparent hors des temps de classe, à travers les activités périscolaires, le vivre ensemble, à l'internat...

Parce que nous accueillons aussi bien des jeunes déjà convaincus d'un engagement et désireux de trouver la formation adaptée, que des jeunes qui cherchent leur voie. Notre art est celui d'accompagner chacun dans un cheminement personnalisé, de faire éclore ou fructifier.

Parce qu'il est important pour nous, dans la façon de transmettre, de développer la capacité d'autoréflexivité des apprenants, de cultiver un regard sur les problématiques, sur soi et sur les autres qui invite à se décentrer, à prendre du champ, à comprendre. In fine, cela développe l'envie de s'engager en agissant de façon juste parce que réfléchie.

Prenez quelques instants pour mesurer ces valeurs remarquables de l'Enseignement agricole. Constatez les engagements, multiples et bien tangibles, de nos apprenants.

C'est réconfortant ! Particulièrement en ces temps difficiles où l'articulation entre comportement individuel et intérêt collectif est cruciale, où les valeurs de la République sont questionnées, où l'impérieuse nécessité de la transition écologique est chaque jour plus nette.

Soyez fiers de ces engagements. Faisons-les partager pour que ces belles valeurs de l'enseignement agricole soient mieux connues et pour que davantage de jeunes (et de moins jeunes) aient l'opportunité d'y trouver leur voie.

Luc Maurer
Adjoint à la directrice générale
Chef du service de l'enseignement technique agricole

ENSEIGNEMENT



Rentrée 2021: ouverture d'un recrutement direct post-baccalauréat pour les écoles nationales vétérinaires (Alfort, Lyon-VetAgroSup, Nantes-Oniris et Toulouse)

Cette nouvelle voie d'accès s'effectuera par un concours national organisé dans le cadre de Parcoursup® et elle sera suivie d'une première année, à visée propédeutique, commune aux quatre écoles nationales vétérinaires, à l'issue de laquelle les étudiants ainsi recrutés seront rejoints par les étudiants recrutés par les autres voies du concours vétérinaire (voie A post classes préparatoires BCPST ou A-TB, voie B destinée aux étudiants en L2, voie C destinée aux étudiants titulaires d'un BTSA, BTS, DUT).

Ce nouveau mode de recrutement **doit permettre aux écoles nationales vétérinaires de recruter des étudiants aux profils diversifiés, adaptés aux réalités du métier de vétérinaire praticien, ayant une origine sociale et territoriale plus large qu'actuellement pour répondre aux enjeux de maillage sanitaire du territoire.** Il s'inscrit aussi dans une **stratégie globale de réduction de la durée totale des études nécessaires en France pour devenir vétérinaire**, de loin les plus longues d'Europe, ce qui est coûteux pour les jeunes, leurs familles et retarde l'âge d'entrée dans la vie active des vétérinaires formés en France.

Ces étudiants recrutés sur Parcoursup® accéderont au diplôme d'État de docteur vétérinaire après six ans d'études en école nationale vétérinaire

Ce recrutement post-bac s'adresse à l'ensemble des élèves préparant le nouveau baccalauréat général. En 2021, il concernera 160 étudiants (40 dans chaque école nationale vétérinaire).

Ce concours peut constituer une opportunité pour les élèves de lycée agricole de filière générale en répondant à la préoccupation de ces jeunes générations, notamment celles issues de milieux moins favorisés, qui hésitent de plus en plus à s'inscrire dans un cursus généraliste de classe préparatoire aux grandes écoles préférant, dès le bac, s'orienter dans des cursus conduisant à un métier bien identifié sur la base d'un projet professionnel. Le Conseil des directeurs des Ecoles nationales vétérinaires recommande aux jeunes intéressés la spécialité biologie-écologie (ou la spécialité SVT dans les lycées relevant de l'Éducation nationale), complétée par la spécialité physique-chimie, associée à l'option mathématiques complémentaires.

L'enseignement agricole a la capacité de préparer des élèves à ce concours et aux études vétérinaires, notamment en veillant, avec l'exploitation agricole et les relations tissées avec le milieu professionnel, à sensibiliser les jeunes aux réalités quotidiennes des métiers en contact avec les animaux et à l'exercice d'un métier en milieu rural.

Il est important que chaque professeur de biologie-écologie, chaque professeur principal, chaque conseiller principal d'éducation de nos établissements soit informé de cette nouvelle voie d'accès aux écoles nationales vétérinaires. Toute initiative pour informer les élèves actuellement en terminale, première et seconde générales à travers une séquence d'information et/ou par voie d'affichage dans les lieux opportuns des établissements est à mettre en place.

Toutes les informations sur ce concours sont disponibles sur :

<https://concours-veto-postbac.fr/>

[Décret n° 2020-1520 du 3 décembre 2020 relatif à l'enseignement vétérinaire](#)

**ET SI VOUS ENTRIEZ EN ÉCOLE
NATIONALE VÉTÉRINAIRE
JUSTE APRÈS
LE BAC ?**

+INFOS :

vet-alfort.fr • vetagro-sup.fr
oniris-nantes.fr • envt.fr



Étude annuelle des projets « Tiers temps », via les rapports d'étape

Depuis la création du dispositif « Tiers temps » en 2007, c'est un total de 337 projets d'animation et de développement des territoires qui ont été sélectionnés. Les décharges horaires attribuées aux enseignants par la DGER permettent de développer des projets éducatifs, culturels, internationaux et agro-écologiques en lien avec les territoires. Le dispositif est ainsi suivi par le Bureau du Développement Agricole et des Partenariats pour l'Innovation, le Bureau des Relations Européennes et de la Coopération Internationale et le Bureau de l'Action Educative et de la Vie Scolaire et animé par la Bergerie nationale de Rambouillet. Ces projets de trois ans font l'objet d'un point d'avancement annuel via un formulaire en ligne sur le site www.ADT.educagri.fr.

L'analyse des 75 dossiers de juin 2020 réalisée par la Bergerie nationale est consultable [ici](#).

Les projets sont étudiés par thématique, avec un approfondissement sur les résultats des 31 projets arrivés à terme.

De plus, deux aspects ont été ciblés : l'impact de la crise sanitaire sur le déroulement de la mission et les liens entre le dispositif et les politiques publiques, plans et programmes associés.

[Une synthèse en cinq pages accompagne l'étude complète](#)

La refonte du site ADT pour 2021 est l'occasion d'une révision des dossiers de candidature et des rapports d'étape pour une lisibilité accrue des projets d'animation et de développement des territoires.



Etude des rapports d'étape des projets Tiers temps

2020



Concours des jeunes apiculteurs, EPLEPPA du Lot et Garonne
Crédits : © Julie Chapollard, Clara Hiel (Facilitateur Autrichienne) Stehen Fleming (Bee Craft)

Marie-Sylvie Auffret
CEZ-Bergerie nationale de Rambouillet



RECHERCHE

La chaire TECH AGRO SUP lance une web série sur les agroéquipements !

AgroSup Dijon propose à partir du 17 novembre 2020 AgriTech World Tour, une web série sur des regards croisés entre les professionnels de l'agroéquipement et les étudiants.

Issue de la volonté d'une équipe dynamique de continuer, malgré la situation sanitaire, à faire connaître et rayonner le monde des agroéquipements, cette web série a permis aux étudiants d'AgroSup Dijon d'interviewer 17 professionnels dans 12 pays, dont des industriels, des représentants de la « Team France Export » et des chercheurs.

Ces échanges ont pris la forme d'une web série de 20 épisodes de 8 minutes chacun portant tour à tour sur l'innovation, l'orientation, l'environnement, le marketing, l'insertion professionnelle, les enjeux du numérique, dans le domaine de l'AgriTech ou de l'agroéquipement. La diffusion a débuté le mardi 17 novembre à raison d'un épisode, puis deux épisodes par semaine, jusqu'en février 2021. Elle apporte ainsi un éclairage sur cette filière innovante et démontre la capacité d'une école d'ingénieurs française en agronomie à mobiliser un réseau important au niveau mondial.

Envie de suivre la série ?

Rendez-vous chaque mardi pour un nouvel épisode sur www.agritech-world-tour.com

A visionner également sur [Youtube](#) ou [Facebook](#)



Séminaire de restitution d'actions du PNDAR 2014-2020 financées par le CAS DAR : Mercredi 27 janvier 2021

La journée annuelle de restitution d'actions s'inscrivant dans le PNDAR (programme national de développement agricole et rural) 2014-2020 aura lieu mercredi 27 janvier 2021.

Cette journée se tiendra sous forme de webinaire, compte tenu des circonstances actuelles et des risques sanitaires.

Comme pour l'édition 2020, une thématique a été choisie pour servir de fil conducteur aux projets présentés. Il s'agira de «La contribution de l'agriculture à l'atténuation du changement climatique».

Vous pourrez très prochainement consulter le programme détaillé et vous inscrire sur le site du [GIS Relance Agronomique](#).

Cette journée est gratuite, mais l'inscription en ligne est obligatoire.

Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre journée dans vos agendas et diffuser largement l'information dans vos réseaux.



Des ressources gratuites

Terres Inovia est en première ligne pour accompagner le monde agricole français dans la mise en œuvre des ambitions d'une souveraineté nationale protéique.

Outre ses éditions de référence, bien connues – [Guides de culture](#) (conventionnel et bio), Guides accidents, Points technique (dont le dernier – « Réussir son implantation pour un colza robuste »), Terres Inovia a développé toute une gamme de supports de formation ainsi qu'une veille digitale, utile tant pour la formation initiale que la formation continue :

- **Les formations inter et intra-entreprises en digital** : [Colza'Live](#) et [Sun'Live](#) sont deux cycles de formation digitale composés de 7 à 9 webinaires d'une durée de 45 min à 1h30 sur les phases clé de la culture du colza et du tournesol (physiologie, implantation, maladies, désherbage, récolte...) avec un lien fort avec ce qui se passe dans les parcelles : chaque session est positionnée quelques semaines avant la mise en application dans les champs.
- **La veille digitale** : Terres Inovia organise tout au long de l'année une trentaine de webinaires gratuits ou payants sur des thématiques d'actualité. Baptisé les « [Jeudis de TI](#) », ce rendez-vous bi-mensuel digital offre la possibilité d'échanger avec nos experts.
- **En 2020, crise sanitaire oblige, les Réunions Techniques Régionales (RTR) de Terres Inovia évoluent vers des sessions 100% digitales et gratuites.** Leur nom aussi change : [les Rencontres Techniques de Terres Inovia](#). Agriculteurs, techniciens, conseillers, mais aussi enseignants et journalistes seront donc en direct avec les experts de Terres Inovia, à partir d'un écran d'ordinateur, de tablette ou de smartphone. Du 17 novembre au 11 décembre, ce ne sont pas moins de 17 sessions (de deux heures chacune) qui seront proposées par Terres Inovia sur toutes les thématiques travaillées par l'institut.

Plusieurs replays de ces sessions sont disponibles gratuitement via la chaine Youtube de l'institut : <https://www.youtube.com/channel/UC2psktJPQ-pZaRoreuV4sAA>

Pensez à créer votre compte sur le site pour bénéficier d'un site personnalisé avec les messages techniques adaptés à votre région et vos cultures d'intérêt : <http://www.terresinovia.fr>

Créé en 1957, Terres Inovia est l'institut technique de référence des professionnels de la filière des huiles et protéines végétales et de la filière chanvre.

Ce centre technique interprofessionnel avec ses 160 collaborateurs est une entreprise privée à but non lucratif qui a pour mission d'améliorer la compétitivité des cultures d'oléagineux, de légumineuses à graines et de chanvre grâce aux techniques agronomiques, en adaptant la production de graines au contexte économique, aux exigences réglementaires et aux demandes sociétales.



INTERNATIONAL



La coopération entre établissements agricoles français et japonais se consolide

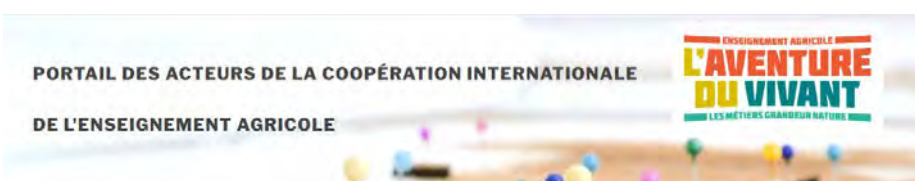
Les ministères français et japonais en charge de l'agriculture ont souhaité approfondir leurs relations en établissant des liens entre établissements agricoles des deux pays. Dans cet esprit, une délégation japonaise s'est rendue en France en 2017. En 2018, c'est une délégation française qui est partie au Japon. Une convention a été signée en 2018 suivie d'un plan d'actions en 2019 pour accompagner le développement des relations en matière d'enseignement et de formation agricole et agroalimentaire.

Afin d'assurer une meilleure coordination entre établissements, la DGER a créé un réseau Japon de l'enseignement agricole en septembre 2020. Le suivi des actions d'intérêt commun entre établissements japonais et français est assuré par l'animateur du réseau qui participe aux réunions de travail.

Le prochain rendez-vous est prévu en février 2021 sous forme d'un web-séminaire qui réunira 8 lycées agricoles français (Fontaines, Pontivy, Wintzenheim, Rochefort-Montagne, Saint-Flour, Pressin, Ressins et Pau) et 9 lycées agricoles japonais (3 sont dans la région de Hokkaido, 2 à Hyogo, 1 à Niigata, Hiroshima, Aichi et Kumamoto).

Ce web-séminaire permettra aux lycées de présenter les 14 projets de coopération sur lesquels ils ont travaillés. Les échanges porteront sur la culture culinaire et la transformation alimentaire, le renforcement de l'attractivité de l'emploi en agriculture, la production d'aliments et de boissons fermentées, l'aménagement paysager, l'agrotourisme et l'élevage. Un focus important sera réservé aux techniques d'agriculture biologique et un projet de réimplantation d'une poire française oubliée dans l'hexagone mais très populaire à Tokyo : la poire d'Orléans.

2021 sera l'année de la France au Japon et un temps dédié aux actions menées entre établissements français et japonais est prévu pour valoriser ce partenariat.



Lycées français impliqués dans la coop France-Japon



Lycées japonais impliqués dans la coop France-Japon





Le F'SAGRI en quelques mots

Prévu par une lettre d'intention signée par les ministres de l'Agriculture et des Affaires Etrangères en octobre 2013, lors de la visite d'Etat du Président Hollande d'octobre 2013, le FSAGRI (French South African Agricultural Institute) a démarré ses activités début 2015.

Cet institut vise au renforcement des capacités des universités et instituts de recherche sud-africains dans les domaines agricoles et alimentaires (formation d'étudiants, d'enseignants, programmes de recherche communs...). Il œuvre aussi au développement d'entreprises innovantes et plus généralement à celui d'un lien étroit avec les entreprises du secteur agricole et agroalimentaire.

Il est centré sur 3 universités, dites « défavorisées » : Fort Hare, Limpopo et Venda. Du côté français, Agreenium (qui rassemble les écoles publiques d'enseignement supérieur agricole) a été désigné comme partenaire.

Un management franco sud-africain



Un directeur sud-africain : Professeur Azwihangwisi Maiwashe

Le professeur Maiwashe occupe les fonctions de directeur général du Campus de production animale du Conseil de la recherche agricole (ARC). Il est également directeur de programme pour le F'SAGRI. Il est titulaire d'un doctorat en élevage et en génétique animale de l'université d'État du Colorado aux États-Unis. Chercheur confirmé, il se concentre sur le développement d'outils de sélection utilisés dans l'élevage de bétail efficace et rentable. Très impliqué dans la formation des étudiants de troisième cycle, le professeur Maiwashe accompagne

de nombreux étudiants en master et en doctorat. Il est membre des entités professionnelles suivantes : Conseil de la Société sud-africaine pour la science animale (Président) et Conseil sud-africain des professions scientifiques.

Une directrice adjointe française : Séverine Jaloustre

Ingénieure agricole spécialisée dans les sciences animales, Séverine Jaloustre a commencé sa carrière en tant que professeur en lycée agricole avant d'être chargée de mission régionale assurance qualité dans les services vétérinaires. Elle a quitté ce poste pour poursuivre des études supérieures, obtenant un master en biostatistiques liées à la santé humaine avant de passer un doctorat en évaluation des risques alimentaires. Après son doctorat, et pendant plus de 6 ans, elle a été cheffe de projet pour France Vétérinaire International, un groupement d'intérêt public impliqué dans des projets d'assistance technique pour le compte du ministère français de l'agriculture. Pour ce groupement, elle a géré plusieurs projets liés à l'alimentation dans différents pays.



Depuis Novembre 2018, elle est Directrice Adjointe du F'SAGRI et assure les fonctions de Directrice Scientifique.

Coopération France – Afrique du Sud

La lettre du F'SAGRI :

L'innovation, fer de lance du F'SAGRI

Dans le cadre de ses activités d'appui à trois universités sud-africaines, le F'SAGRI (French South African Agricultural Institute) organise depuis deux ans un prix de l'innovation.

La première année, un prix centré sur les universités du F'SAGRI

L'année dernière, à l'Université du Limpopo, le premier prix de l'innovation s'adressait principalement aux étudiants et aux équipes de recherche des trois universités partenaires et des start-ups environnantes. Il a réuni huit candidats, qui ont présenté leurs projets devant un jury composé de représentants d'institutions publiques sud-africaines (Agricultural Research Council, Department of Science and Innovation, SEDA) et françaises (Business France, Agreenium), de l'Ambassade de France et d'entreprises.



Les résultats du concours ont été communiqués le 7 novembre en présence de l'Ambassadeur de France.

1^{er} prix (2 500 euros) : **Roumania Vassileva Nikolova**, pour son projet «Propagation de plantes ornementales de valeur». La lauréate a présenté une nouvelle méthode pour multiplier et cultiver plus rapidement les plantes ornementales.

2nd prix (1 500 euros) : **Lebea Kgodiso**, pour son projet «Jk foods», sur les nouvelles recettes d'épices pour les produits alimentaires (viande, poisson, légumes).

3^e prix (750 euros) : **Nkateko Ncube**, pour son projet «Sanineat», qui vise à cultiver une plante à faible coût (moringa) afin de fabriquer et de vendre du biodiesel de qualité à un prix abordable.

Le jury a également décidé d'attribuer aux porteurs des 8 projets une bourse pour leur permettre de se rendre en France et d'être soutenus dans le développement de leurs projets, par des partenaires français et de participer en octobre 2020 au SIAL - le rendez-vous mondial de l'innovation alimentaire. En raison de l'épidémie de Covid-19, il a été proposé, à titre d'alternative, que les lauréats participeraient à un programme d'incubation en Afrique du Sud.

Le succès du Prix de l'Innovation 2019 a convaincu les institutions participantes d'organiser un événement similaire le 1^{er} octobre 2020 et de l'étendre.

La deuxième année, une participation ouverte à toutes les universités d'Afrique du Sud, ainsi qu'à certains incubateurs/accélérateurs partenaires.

Ce deuxième prix de l'innovation, doté de 15 000 euros, était organisé autour de 2 catégories de projets :

- ▶ **Recherche appliquée**, impliquant un potentiel de valorisation économique
- ▶ **Start-ups** qui ont développé des solutions innovantes pour répondre aux défis économiques ou aux besoins du secteur agricole.

Vingt-cinq dossiers ont été reçus - soit trois fois plus que l'année dernière - et onze projets ont été présélectionnés. En raison des conditions sanitaires, la sélection finale s'est tenue en semi-présentiel. La qualité des dossiers proposés a été soulignée par les membres du jury. Parmi ceux-ci, 4 ont finalement été sélectionnés :

Emogine Mamabolo (étudiante en doctorat) - DISHAT (Développement d'un outil intégré d'évaluation de la santé des sols) – 3 000 euros. Le projet proposé vise à développer un outil d'évaluation de la santé des sols que les agriculteurs peuvent utiliser pour mesurer la durabilité de leurs systèmes de production.

Louis-Gillis Janse van Rensburg (Start-up) – Fresh Life Produce – 5 000 euros. Le projet comprend l'incorporation de l'utilisation d'un système de culture



Remise du 1^{er} prix à Roumania Vassileva Nikolova par Monsieur l'Ambassadeur



Remise du 2nd prix à Lebea Kgodiso par Ms Patience Mphumbude (DAFF)



Remise du 3^e prix à Nkateko Ncube par Francois Davel (DSI)

hydroponique vertical appelé African Grower, dans la création de réseaux d'agriculteurs à domicile (membres de la communauté qui utilisent le système de culture pour faire pousser des produits dans leur jardin/à domicile) et pour fournir un soutien et des ressources à ces agriculteurs par l'intermédiaire d'agripreneurs travaillant à partir de centres alimentaires.

Arnaud Blanchet (Start-up) – Shopit – 5 000 euros. Le premier besoin des consommateurs à faibles revenus est d'avoir un meilleur accès à une nourriture de qualité et abordable et à des produits de première nécessité. La start-up a établi des partenariats avec des magasins spaza et utilisé la technologie pour répondre à ce besoin. Son objectif est de rendre les épiceries locales plus efficaces et d'aider les producteurs locaux à distribuer leurs produits alimentaires grâce à ce réseau.

Mamkhele U Msongela (Start-up) - Ndalo Eco Cooler – 2 000 euros - un produit de réfrigération sans électricité qui utilise des éléments naturels pour créer et maintenir des conditions de froid propices au stockage de produits périssables. L'Eco Cooler utilise l'eau, le vent et le charbon de bois pour atteindre son objectif et applique la thermodynamique pour augmenter les résultats souhaités grâce à la mise en place d'un corps de tête de bouteille et de buses pour intensifier l'entrée et le flux d'air, ce qui entraîne une augmentation des basses températures dans la maison.

A travers le prix de l'Innovation, le FSAGRI entend s'imposer comme un acteur important en Afrique du Sud dans la réflexion sur la place de l'innovation dans le domaine de l'agriculture.

La prochaine étape dans ce domaine est de créer une structure d'idéation pour identifier le plus tôt possible les projets innovants et aider les porteurs de projets à développer leurs idées pour qu'elles trouvent leurs marchés.



Webinaires : Perspectives et opportunités de développement de la coopération entre la France et la Colombie

Un premier webinaire enthousiasmant qui ouvre de nouvelles perspectives de collaboration.

Dans le contexte actuel et afin de permettre de poursuivre la coopération avec les partenaires colombiens, le Réseau Amérique Latine de la DGER et le Service National d'Apprentissage colombien (SENA) ont programmé, **jusqu' à la fin de l'année 2020, trois webinaires répondant à des thématiques d'intérêt commun : le paysagisme, l'apiculture et les indications géographiques.**

L'objectif est de réunir des enseignants, des formateurs et des apprenants pour échanger sur comment l'enseignement agricole des deux pays aborde ces sujets.

Le 4 novembre dernier, le premier webinaire a réuni une soixantaine de participants colombiens, argentins et français pour échanger sur la thématique du « paysagisme ».

Les propos introductifs institutionnels (DGER et SENA) ont rappelé l'importance de garder le lien en adaptant nos coopérations au contexte sanitaire actuel et ont salué cette initiative.

Deux experts, Emmanuel Coulombs, professeur d'éducation socioculturelle et référent BTSA Aménagement Paysager de l'EPL de Brive Objat Voutezac (Corrèze) et Jorge Enrique Leiva Pabon, expert habilité en jardinerie et paysagisme au Centre régional de la Construction au SENA à Bogota, ont présenté respectivement l'enseignement de leurs disciplines dans chaque pays, les approches qui guident ces formations et les enjeux actuels en termes d'emploi, de respect de l'environnement et de rôle social des métiers du paysage (jardin de médiation, jardins ouvriers). L'intégration de l'approche agroécologique a été fortement soulignée par l'intervenant français et cela a suscité un fort intérêt chez les partenaires colombiens.

Des visions complémentaires et des perspectives intéressantes en termes de suites à donner à cette première expérience ont été retenues par les participants, dont l'organisation des webinaires plus techniques sur des sujets particuliers (l'approche agroécologique dans les pratiques d'aménagement paysager par exemple).

Plusieurs partenaires argentins étaient également invités à ce premier webinaire afin de partager l'expérience de collaboration franco-colombienne et envisager ce même type d'échange entre les établissements français et argentins. C'était aussi l'occasion de favoriser des échanges régionaux et créer des liens entre les partenaires latino-américains de l'Enseignement agricole français.

Un deuxième webinaire est programmé le 20 novembre autour de l'apiculture et un troisième le 2 décembre autour des indications géographiques.



L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE : UN ENSEIGNEMENT ENGAGÉ

L'engagement dans l'enseignement agricole n'est pas un vain mot. Que ce soit l'engagement citoyen en faveur de valeurs de la république, l'engagement responsable au service de l'environnement ou du développement durable, l'engagement volontaire au service de la société....l'engagement est au cœur des valeurs de notre enseignement.

Ce dossier essaye de présenter les multiples formes d'engagement que l'on peut trouver dans nos établissements. La liste est longue et la capacité à innover de l'ensemble de la communauté de l'enseignement agricole laisse penser que demain, de nouvelles initiatives verront le jour.

**Les écoresponsables : un engagement en faveur du développement durable**

Les écoresponsables, jeunes engagés et fiers d'être les citoyens de demain ont pour crédo d'impulser une dynamique de développement durable au sein de leurs établissements. Ils participent ainsi activement aux défis du XXIème siècle en matière de transitions, indispensables pour inventer un nouveau modèle durable.

En s'investissant dans des projets, ils acquièrent de nombreuses compétences transversales ou techniques qui les suivront dans leurs vies professionnelle et citoyenne.

Cette dynamique de pairs à pairs est un volet important du « Plan enseigner à produire autrement 2 ».

Si l'enseignement agricole peut déjà se réjouir de l'implication de nombreux établissements, il est possible d'aller encore plus loin.

Chaque établissement est ainsi invité à accompagner la mobilisation des écoresponsables et à encourager leurs actions, au sein de chaque établissement avec l'appui des équipes éducatives et pédagogiques et, au besoin, en faisant appel au réseau national éducation au développement durable (<https://edd.educagri.fr>).

La seconde édition de l'appel à projets « *Tous écoresponsables, on parie ?* », co-construit avec le réseau national des écoresponsables va dans ce sens.

De plus, pour attester et faire reconnaître les apprentissages informels et les acquis en matière de développement durable, un **open badge Eco-responsable** sera disponible pour les jeunes impliqués en établissement, début 2021.

Enfin, il est proposé aux établissements publics et privés sous contrat de l'enseignement agricole, de participer à la [consultation](#) mise en place par la DGER du 23 novembre au 5 février. Son but : recenser les établissements accueillant des élèves engagés dans des actions de développement durable, faire connaître et montrer ainsi l'implication forte de l'enseignement agricole dans ce domaine.



Carte des initiatives en établissement



Les écos normands, un exemple de déclinaison régionale de l'engagement des jeunes écoresponsables

Les élèves, étudiants ou apprentis écoresponsables des Établissements Publics Locaux de l'Enseignement Agricole normands sont regroupés dans un réseau régional, les « écos normands ». Ils agissent dans leurs lycées, participent à des projets régionaux avec l'appui de la DRAAF Normandie, du Conseil Régional et le soutien de différents partenaires associatifs de l'Éducation à la Citoyenneté et au Développement Durable, et font partie intégrante du Réseau National des Ecoresponsables (voir aussi l'article dans actu DGER n°2)

L'engagement des jeunes est soutenu par des appels à projets permettant de financer les actions des écoresponsables en établissement :

- L'appel à projet « C-Durable », de la DRAAF Normandie, est financé par les EPL de l'Enseignement Agricole normand. Les financements sont répartis entre les projets lauréats retenus par les écos eux-mêmes réunis en jury lors du regroupement des écos normands. Six projets C-Durable ont été subventionnés pour l'année 2020.
- L'appel à projet, concours « **Tous écoresponsables, on parie ?** » de la DGER permet de soutenir ou de faire naître des dynamiques. Pour évaluer les dossiers de candidatures du concours de cette année, le réseau National des Ecoresponsables et le BAEVS sont à la manœuvre : 6 jurys d'écoresponsables ont été constitués en région, dont 3 en Normandie. Les dossiers retenus par ces jurys d'écoresponsables en région ont ensuite été étudiés par 2 jurys et les lauréats désignés...

Participer à la lutte contre le changement climatique

Depuis la rentrée 2020, plusieurs écoresponsables sont devenus Ambassadeurs du Climat, interlocuteurs privilégiés du CR et du GIEC normand. Neuf écoresponsables des lycées agricoles d'Evreux, de St Hilaire et de Sées, participent à la convention des jeunes normands pour le climat. Animé par l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix, la Convention des jeunes normands pour le climat est organisée dans le cadre du projet européen d'éducation au développement durable «Walk the Global Walk». Ces jeunes travaillent à la formulation de plusieurs recommandations en faveur de la lutte contre le changement climatique. Ils présenteront leurs propositions à l'occasion des 4^e Rencontres Normandes pour le Développement Durable qui se tiendront le 17 décembre 2020. « *C'est super enrichissant de débattre avec d'autres jeunes, de chercher à trouver des solutions, des idées communes, pour diminuer notre impact sur le climat. En plus on soutient des causes et on participe à la vie de notre région* » expliquent Mathilde et Apolline, écoresponsables au LPA de St Hilaire. Ils peuvent être fiers de leur engagement !

Site internet du [réseau des écoresponsables normands](#)

Article complet [ici](#)



Valorisation de l'engagement des écoresponsables

L'engagement des écoresponsables est valorisé, dès que possible, par des badges numériques et grâce à l'UF Engagement citoyen. Cependant pour démultiplier l'engagement des jeunes et accompagner les dynamiques écoresponsables dans toutes les régions et tous les établissements, il semble important de continuer à investir dans l'éco-encadrement. En effet, que ce soit au niveau local, régional ou national, l'implication des écoresponsables et la possibilité pour eux de s'engager vraiment est très dépendante de l'appui et du soutien de leurs éco-encadrants. Dans le cas de la dynamique des écoresponsables de Nantes-Terre Atlantique au niveau local ([voir succès d'un projet initié par les jeunes](#)) comme pour celle des écos normands, des éco-encadrants ont du temps pour soutenir et aider les jeunes. En région Normandie, la mise en réseau des écos normands et leur engagement (éco) citoyen est grandement facilitée par la présence d'un chargé de mission ADT (dispositif Tiers-temps). Avec l'appui de la DRAAF Normandie, son objectif depuis septembre 2019 est de « Structurer et développer le réseau des écoresponsables normands pour renforcer le pouvoir d'agir des jeunes ». Ce réseau régional s'intègre étroitement au réseau national, suivi à la DGER par le bureau de l'action éducative et de la vie scolaire (BAEVS) et le Dispositif National d'Appui. Ainsi, la parole et l'initiative des apprenants sur les questions des transitions et de l'agroécologie sont encouragées (EPA2, Axe1). De plus cette dynamique contribue à mobiliser la communauté éducative pour enseigner l'agroécologie et préparer aux transitions (EPA2, Axe 2) et au développement de l'animation dans les territoires et l'essaimage des pratiques innovantes (EPA2, Axe 4).



Rencontre avec Alexandre Chaouche, lycéen et éco-délégué engagé pour la préservation de l'environnement.

Actuellement lycéen en classe de première GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) au lycée horticole d'Evreux (Eure), Alexandre Chaouche nous présente son parcours. « Au collège, je souhaitais devenir garde forestier ou garde pêche, sans en être totalement sûr. Mon entrée au lycée a conforté mon choix d'orientation ; le Bac Pro GMNF m'a attiré car il permettait de mettre en avant ma passion pour la nature tout en m'impliquant activement pour la protéger. J'apprécie tout particulièrement les cours de biologie, la sensibilisation à la nature et au développement durable, le machinisme et les travaux pratiques ». En stage au Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Normandie, le lycéen a l'occasion de mettre en pratique tout ce qu'il apprend en classe.

Pour Alexandre, la protection de la nature est un véritable enjeu qui implique un engagement fort comme celui de devenir éco-délégué au sein de son lycée. « Un jour notre professeur de biologie nous a parlé des éco-délégués. Après avoir discuté avec les élèves de Terminale et de Première engagés l'année précédente, j'ai décidé de sauter le pas. J'avais déjà l'habitude de sensibiliser mon entourage à la protection de l'environnement notamment via le tri des déchets, le recyclage ou encore la mise en place d'un lombricomposteur ».

Son engagement, au-delà de faire sa fierté, lui a également permis d'obtenir une reconnaissance et une responsabilisation de la part de ses professeurs « Ils nous donnent plus souvent la parole sur ce sujet, nous laissent créer et mettre en place des projets ». Parmi ces projets, la création d'un club d'éco-délégués au sein du lycée qui aura pour objectif de rassembler tous les éco-délégués et apprenants du lycée. « Tous les ans nous réalisons un ou deux projets sur le lycée ou sur le territoire. Par exemple, au niveau régional, nous participons à « C-durable » : nous travaillons sur la création d'un sentier pédagogique au sein du lycée qui servira également de support d'animations et nous réfléchissons à la mise en place d'un lombricomposteur afin de recycler les déchets de la cantine. L'année dernière, le projet que nous avons mené avait pour but de créer une mare et une zone de biodiversité au sein du lycée. En ce moment, nous participons également aux rencontres normandes du développement durable (RNDD) qui ont pour objectif de travailler sur les recommandations des jeunes normands en faveur de l'Objectif de Développement Durable « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques ».

« Mon rôle d'éco-délégué m'a permis d'approfondir mes connaissances, que ce soit lors de visites de lieux de biodiversité ou lors des projets que l'on mène. Pour tous les élèves passionnés de nature souhaitant mener une action de développement durable, je ne peux que leur conseiller la filière GMNF et l'engagement comme écoresponsable au sein de leur lycée »



Horti-Pôle d'Évreux

L'établissement, spécialisé dans les formations aux métiers du paysage, de la nature et de la production horticole, forme de futurs entrepreneurs, salariés d'entreprises ou d'organismes d'aménagements paysagers ou de gestion et protection de la nature.

Il est doté d'un Atelier Technologique Horticole d'une superficie totale de 4,5 ha, support pédagogique pour les travaux pratiques et espace de démonstration et d'expérimentation aux service de l'ensemble de la filière professionnelle.

Effectifs:

- 180 élèves et étudiants,
- 200 apprentis
- formations pour adultes

La pédagogie privilégie les démarches de projets, la recherche documentaire et l'accès aux réseaux de diffusion des informations :

- Le Centre de Documentation et d'Information (CDI),
- Le centre de ressources (CDR),
- La salle multimédia (équipées de 18 postes élèves),
- et la salle CAO/DAO (équipée de 15 postes) élèves facilitent l'accès aux nouvelles technologies.

L'établissement développe des projets d'actions de coopération internationale et favorise les stages à l'étranger.



Construction paysagère
sur le site du CFA-CFPPA Horti-Pôle d'Évreux



Le label développement durable et responsabilité sociétale « DD&RS »

Ce label destiné aux établissements d'enseignement supérieur s'inscrit dans le cadre du Grenelle de l'environnement de 2009 qui préconisait la mise en place d'un plan vert pour l'enseignement supérieur. Le référentiel national qui a vu le jour est le fruit du travail collectif d'une dizaine d'universités et de grandes écoles, de la Conférence des Grandes Ecoles (CGE), de la Conférence des Présidents d'Universités (CPU), du ministère en charge du Développement Durable, du ministère en charge de l'Enseignement Supérieur et du Réseau Français des Étudiants pour le développement durable. Ce plan vert, désormais « Référentiel DD&RS » porte sur 5 axes : la gouvernance des établissements, la formation, la recherche, l'environnement et un axe social. Le label DD&RS s'articule sur ce référentiel. C'est un dispositif d'audit par les pairs basé sur une auto-évaluation des établissements. Les établissements labellisés s'engagent à contribuer opérationnellement au fonctionnement du dispositif (participation aux audits et aux réunions du Comité de labellisation) et une revue d'audit par les pairs et les étudiants.

L'institut Agro AGROCAMPUS OUEST et l'ENGEES, deux établissements d'enseignement supérieur labellisé « développement durable et responsabilité sociétale » (DD&RS)

Deux établissements sous tutelle du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, L'institut Agro Agrocampus Ouest et l'ENGEES, sont labellisés depuis plusieurs années. Armelle Carnet, Directrice d'Agrocampus Ouest et présidente du Collectif pour l'Intégration de la Responsabilité Sociétale et du développement durable dans l'Enseignement Supérieur (CIRSES) nous explique ce que cette labellisation implique pour son établissement.

« Cette labellisation, pour un établissement comme le nôtre, spécialisé en sciences du vivant, est très importante et en même temps va de soi. En effet, nous formons de futurs ingénieurs qui se doivent d'être en capacité de développer des comportements éthiques et responsables leur permettant de répondre à des problématiques multiples et complexes dans un monde où les ressources sont limitées et où la conservation de la biodiversité est primordiale. Ce label est donc un levier de développement qui fixe un cadre. Il permet par ses 5 axes de couvrir l'ensemble des activités de l'établissement, que ce soit les structures, les formations, les ressources humaines, le recrutement... De même, l'implication citoyenne de l'administration, des enseignants et des étudiants pour co-construire les outils, contribuer à la réflexion nationale du label et participer à l'évaluation, représente une part importante de l'engagement pour le collectif, valeur que nous cherchons toujours à favoriser dans notre établissement.

La labellisation DD&RS comme levier de développement de notre stratégie

L'approche systémique de ce dispositif permet la prise en compte des missions de l'établissement dans sa globalité. Le projet stratégique 2015-2020 de l'établissement a été construit en s'appuyant notamment sur le référentiel DD&RS. En ce qui concerne la formation et la recherche, la durabilité est intégrée à l'ensemble des formations et fait l'objet de travaux de recherche. Nous travaillons actuellement à une cartographie des enseignements en lien avec les objectifs de développement durable (ODD) afin d'en améliorer la lisibilité. Une réflexion est également en cours pour prendre en compte les dernières exigences de la commission des titres d'ingénieur (CTI) en matière de formation d'ingénieur sur les axes du développement durable, la santé, la sécurité au travail et l'entrepreneuriat. Nous projetons aussi de mobiliser un outil « la fresque du climat » pour sensibiliser dès la rentrée les étudiants aux enjeux du réchauffement climatique.

Par ailleurs nous travaillons à différentes actions pour une gestion agroécologique et vertueuse du campus, avec par exemple la réalisation de bilan des gaz à effet de serre (GES) et l'étude d'un plan de mobilité ainsi que la gestion des déchets (avec l'INRAE).

En ce qui concerne la biodiversité, elle est abordée de façons différentes selon les sites. A Rennes, l'écopâturage pour limiter la tonte est déployé, à Angers, nous travaillons avec Plante& Cité sur une démarche d'étude de la biodiversité en milieu urbain. Il est à noter que sur cet axe comme sur l'axe social, il y a beaucoup d'initiatives qui viennent des étudiants ou d'associations étudiantes. Nous avons mis en place un plan d'action pour l'amélioration de la qualité de vie au travail qui fait suite à un diagnostic des risques psycho-sociaux.

Nous avons également un dispositif d'accompagnement des nouveaux étudiants et nous travaillons avec des associations pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. Enfin, l'intégration des étudiants étrangers est facilitée grâce à la création d'un guichet unique.

Ce label permet de donner un cadre structurant pour progresser et rendre l'établissement plus performant. Il nous donne une reconnaissance nationale et même internationale dans le cadre de partenariats.

C'est également une valeur ajoutée lors des recrutements des futurs étudiants qui sont aujourd'hui très attachés à toutes les démarches favorisant les bonnes pratiques dans le domaine du développement durable et la responsabilité sociétale ».





L'IET de Hoymille (Nord) un établissement engagé dans une démarche éco citoyenne

Nouvelle année scolaire, nouvelle façon de consommer : approvisionnement local et nourriture en vrac sont les maîtres-mots de ce projet avec une restauration scolaire « zéro déchet » et « circuit court ».

Ce projet a vu le jour il y a deux ans suite à la réécriture du projet d'Etablissement dont un axe s'intitule « Faire du Développement Durable la base de nos projets ». Un club d'élèves a été créé au lycée (Club « Colibri »). Les élèves du club ont été sensibilisés à la quantité importante de déchets dans leur cantine. Leur but initial était de sensibiliser les autres élèves en effectuant des pesées et en affichant les résultats. C'est lors de la construction d'un deuxième restaurant scolaire que l'objectif « zéro déchet » est apparu. Pour l'atteindre 3 points majeurs : réduire les déchets alimentaires, limiter la vaisselle pour consommer moins d'eau et enfin consommer local. Afin de concilier les deux premiers objectifs il a fallu imaginer un nouveau concept de plateau : il s'agit d'un plateau thermoformé plus petit que les anciens et qui possède plusieurs compartiments. Il peut contenir une entrée, un plat et un dessert. Plus de verre, ceux-ci sont remplacés par des gourdes.

Tout est disposé directement dans le plateau, il n'y a aucun emballage, pas d'assiette, le seul déchet potentiel est alimentaire ! Résultat : nous sommes passés de 100 gr/repas/élèves à moins de 30 grammes. ***Pas d'assiette pour le plat de résistance, pas de petites assiettes pour l'entrée et le dessert, pas de verre = moins de vaisselle.***

L'autre aspect important du projet consistait à réinvestir le gain créé par la diminution des déchets dans la qualité des matières premières pour le restaurant ainsi que dans l'approvisionnement local. De nombreux partenariats ont été mis en place tant pour la viande, que pour les féculents ou les desserts.

D'autres projets autour de l'écologie sont en préparation pour les années à venir. Cette fois-ci, ils porteront sur les énergies renouvelables et l'eau.

L'ensemble de ces projets environnementaux sont partagés par les autres lycées du CNEAP Hauts de France.



Pile de nouveaux plateaux – Crédit : Facebook, IET d'Hoymille

Réduire les déchets, lutter contre le gaspillage, favoriser les circuits courts : le trio gagnant

Ancien chef d'un restaurant gastronomique, Stéphane Joaquin a choisi il y a 20 ans la restauration collective. Aujourd'hui, il est chef de la restauration de l'IET de HOYMILLE, où il sert 800 repas par jour. C'est tout naturellement qu'il s'est impliqué pour mettre en place des projets contre le gaspillage, tendre au 0 déchet et travailler avec des producteurs locaux comme Valérie Leroux éleveuse et productrice de produits laitiers.

Comment est né ce projet ?

Stéphane JOAQUIN : En 2018, avec le club colibri (club écologique du lycée) l'administration et la restauration, nous avons élaboré un projet pour mettre en place une politique du 0 déchet. En tant que responsable de la restauration j'étais de fait impliqué. J'ai eu plusieurs vies de cuisinier dont une dans l'armée. C'est de là qu'est venue l'idée du plateau thermoformé. Aujourd'hui, cela permet une économie d'1/3 des passages en lave-vaisselle, mais aussi sur l'achat annuel de vaisselle. Bien sûr les plateaux ont un coût. Mais en 2 ans, cela devrait être amorti. Les verres sont remplacés par des gourdes. Plusieurs fontaines à eau ont été installées dans l'établissement. Une autre façon de réduire les déchets, c'est de travailler avec des gros conditionnements. Nous achetons les yaourts et les crèmes dessert en seau. Pour les servir, nous ajoutons un ramequin dans le plateau. Nous avons ainsi réduit les déchets des 2/3. Actuellement nous réfléchissons à la valorisation des déchets restants et nous avons trouvé un compacteur industriel à inertie qui transforme les biodéchets en compost. Il ne reste plus qu'à trouver le financement.

Et en ce qui concerne les circuits courts ?

Stéphane JOAQUIN : Nous avons également mis en place une démarche circuit court. 60% des produits viennent de la région. Pour les légumes nous travaillons avec un chantier de réinsertion qui fait du maraichage bio et qui vend les légumes découpés, un peu plus loin nous avons un producteur de pomme de terre qui vend les produits après transformation, pour la viande, c'est une boucherie qui travaille avec des producteurs locaux et pour les produits laitiers c'est la Ferme du Chapitre qui nous livre.

Valérie LEROUX : Oui depuis quelques années, outre les marchés et la mise en vente dans quelques grandes surfaces de la région, nous servons plusieurs cantines de l'école au lycée. C'est intéressant pour les producteurs de travailler directement avec les consommateurs. L'achat se fait de plus en plus par seau ce qui permet de réduire le prix et donc de profiter de produits de qualité à moindre coût et bien sûr une réduction des déchets ; la manipulation s'en trouve également facilitée. Nous avons noté une augmentation des demandes sur les produits locaux depuis le confinement. Les actions menées autour de la restauration scolaire permettent une responsabilisation des jeunes.

Stéphane JOAQUIN : oui c'est vrai aujourd'hui nous sommes en train d'étendre la demande aux 2 lieux de restauration de l'établissement et les jeunes sont très demandeurs. Il y a une vraie dimension citoyenne.

L'IET de HOYMILLE (Nord)

Formation scolaire : 430 élèves répartis sur 3 filières

- Bac Général
- Bac STAV (Transformation)
- Bac Pro Laboratoire)

dont 180 Internes Apprentissage : 110 apprentis

- Bac Pro TCVA
- BTS TC PAB
- Titre Distrimanager

<https://wp.iet-hoymille.fr/>



Un conseil national des délégués des élèves et des étudiants de l'enseignement agricole public (CNDEEEAP) investi et dynamique

Les élections des délégués des élèves et représentants des étudiants au sein de chaque établissement, puis aux niveaux régional et national constituent des temps importants d'apprentissage de la démocratie scolaire dans les établissements. Elles participent également à la transmission des valeurs de la République.

Chaque année, la Direction générale de l'enseignement et de la recherche organise fin janvier le Conseil National des Délégués des Élèves et des Étudiants de l'Enseignement Agricole Public (CNDEEEAP) en vue notamment de l'élection en son sein de deux délégués siégeant au Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA).

Ce conseil national s'articule également autour de rencontres et de débats leur permettant de mieux appréhender le « métier » de délégué. Il permet aussi de recueillir leurs réflexions sur des questions d'actualité, et de développer des actions conjointes en direction des établissements de l'enseignement agricole. Depuis 2016, ont ainsi été abordés l'égalité femme-homme, le handicap, l'engagement, la laïcité, ou encore les discriminations en milieu scolaire, avec à la clef en 2020, la réalisation avec une cinéaste professionnelle d'un [court-métrage](#) sur la lutte contre la haine anti-LGBT et l'appel à projets « Juste humains » sur le racisme et l'antisémitisme.

En filigrane, l'image de l'enseignement agricole et les problématiques que rencontrent les jeunes délégués dans leurs établissements et leurs fonctions constituent le fil rouge de ces rencontres.

En 2021, le contexte de la crise sanitaire impliquera une organisation inédite à distance de ce conseil. Peut-être l'occasion de lancer une vraie dynamique de mise en réseau des délégués à tous les échelons de représentation !



Tournage du court métrage sur la lutte anti-LGBT



Griselda Marginier

Rencontre avec Griselda Marginier étudiante élue au CNDEEEAP

Entrée en classe de seconde en filière SAPAT, Griselda Marginier est aujourd'hui en 1^{ère} année de BTSA DATR au lycée d'Auch (Gers). « Après une première année où j'ai pris mes marques, j'ai décidé en classe de 1^{ère} de m'impliquer dans la vie de l'établissement en me présentant comme déléguée au conseil d'administration et d'exploitation. Puis tout a été très vite et en quelques semaines je suis devenue représentante au Conseil National des Délégués des Élèves et des Étudiants de l'Enseignement Agricole Public (CNDEEEAP).

C'est une tâche pour laquelle je m'investis au quotidien. Par exemple, mes réseaux sociaux sont dédiés à mon rôle de déléguée. Représenter les élèves, porter leur voix dans les différentes instances régionales et nationales m'a beaucoup apporté. Cela m'a permis d'acquérir une certaine confiance en moi, j'ai appris à prendre la parole en public, à communiquer mais aussi à remplir des tâches administratives, à comprendre le fonctionnement des institutions... Avoir la confiance des élèves, mais également celles des établissements, apprendre à défendre un point de vue, s'investir dans la défense de valeurs est une expérience extrêmement enrichissante. J'apprécie beaucoup également de pouvoir rencontrer des membres des chambres d'agriculture, des syndicats, de l'administration c'est une vraie prise de contact avec le monde professionnel.

Pendant la crise Covid et le premier confinement, il nous a été demandé d'assurer un lien entre les établissements et la DGER et de faire remonter les problèmes que pouvaient avoir les élèves pour suivre les cours par exemple. Je pense que le rôle que nous jouons au sein des établissements permet une véritable prise en compte des problèmes que les élèves peuvent rencontrer dans leur vie quotidienne dans, mais aussi hors de l'établissement. A nous de faire avancer les choses. »



Placer les élèves au cœur du système éducatif et leur donner la possibilité de témoigner de ce qu'ils sont et de ce qu'ils savent faire au travers de projet

La Délégation des Élèves de L'Enseignement Agricole Privé (DELEAP) a été mise en place il y a plus de 15 ans avec la volonté de prendre davantage en compte les élèves, leur vécu, leurs expériences scolaires et humaines. La délégation régionale Auvergne-Rhône-Alpes du CNEAP, comme les autres régions, s'est lancée dans cette aventure avec trois objectifs : fédérer les établissements de la région grâce à des procédures partagés et un projet commun annuel, informer les élèves de l'existence d'un réseau d'établissements et insuffler une dynamique.

Les délégués d'établissement réunis au niveau régional sont les acteurs de leur projet. Des personnels de vie scolaire les accompagnent dans la mise en place de ce projet. Le challenge est simple : les délégués doivent chaque année mettre en œuvre une journée inter-établissements alternant un projet festif de type « festival des talents » et un projet solidaire pour le compte d'une association.

La DELEAP permet donc aux délégués d'assumer leur rôle dans leur établissement, dans les instances consultatives mais aussi dans la conception et la mise en œuvre d'un projet régional. Ce rôle se décline en 5 missions : représenter, proposer, informer, rendre compte, relier.

Aider les jeunes en formation à devenir des adultes responsables et équilibrés, ouverts au « vivre ensemble » et sensibilisés à l'engagement citoyen en particulier dans ce monde de l'après Covid 19, tel est l'objectif de ces projets.

Focus sur le projet solidaire 2018 : Collecte de fonds pour l'association REVE

Cette action solidaire organisée par les délégués régionaux et co-pilotée par une élève de Bac Pro Services aux Personnes et au Territoire a réuni, au printemps 2018, 70 élèves issus des établissements du CNEAP Auvergne-Rhône-Alpes avec comme objectif : réaliser le rêve d'une jeune fille malade via l'association REVE.

Les élèves sont venus de toute la région prêts à pédaler, rouler ou patiner, peu importe, pourvu que la cause soit affichée à savoir celle de l'association REVE qui œuvre pour améliorer le quotidien d'enfants gravement malades. Il s'agissait en effet de réaliser le rêve d'une jeune fille qui leur ressemble mais qu'ils ne verront pas, comme cela a été convenu avec l'association et sa famille. Kelly rêve de partir à Los Angeles, une parenthèse dans un quotidien médicalisé, pesant. L'objectif de la journée était de faire connaître l'association en distribuant des tracts et en présentant la cause aux personnes croisées lors de leur périple du siège du Conseil Régional au Parc de la Tête d'or aller-retour. En ce qui concerne la collecte de fonds, elle avait déjà été effectuée via des actions menées dans chacun des lycées agricoles privés de la région. Une démarche désintéressée mais un résultat chiffré avec 12.536 € collectés pour Kelly. Grâce à cette action elle a pu s'envoler pour réaliser son rêve américain et les délégués ont pu mettre en avant leur savoir être au profit d'un projet collectif.

La rédaction d'une charte collective co-construite entre les élèves et des personnels de vie scolaire engagés

En 2008, en région Rhône-Alpes, des élèves ont élaboré une charte pour l'élection des délégués de classe et d'établissement. Cette charte, validée par le CNEAP Rhône-Alpes définit les modalités d'élection des délégués et précise leurs rôles et leurs compétences dans leurs établissements et dans les instances consultatives.

Ce texte, fondement de la dynamique de groupe du comité de pilotage des délégués est le ciment, année après année, a mis un collectif soudé au service de jeunes, acteurs de leurs projets. Présentée, par les délégués rédacteurs aux chefs d'établissement lors d'une tournée organisée en collaboration avec les personnels de vie scolaire, elle a été saluée et signée de manière unanime par ces chefs d'établissements.

Une dynamique d'établissements qui se décline au niveau régional

De cette charte, applicable dans chaque établissement, est née la volonté de mettre en œuvre un protocole électoral pour le choix des délégués régionaux.

Ce protocole rédigé avec les délégués d'établissement a comme objectif de permettre l'élection de 6 délégués régionaux (3 titulaires + 3 suppléants) devant siéger dans plusieurs instances du CNEAP régional et de la DRAAF :

- 1 titulaire + 1 suppléant siègent au Comité Régional de l'Enseignement Agricole qui est l'instance de concertation des partenaires de ce dispositif d'enseignement. Ces délégués régionaux sont élus pour deux ans
- 2 titulaires + 2 suppléants siègent à la Commission d'Appel Disciplinaire Régional convoquée en cas d'appel d'une famille suite à une décision d'un Conseil de Discipline et au Comité de Pilotage du projet régional annuel mené par les élèves.



Les héros du quotidien, un concours vidéo pour valoriser l'engagement

Le 17 avril dernier, le CNEAP lançait le concours vidéo Les Héros du quotidien qui visait à soutenir les professionnels dont l'activité s'est poursuivie lors du premier confinement. Lutter contre les effets du virus, accompagner les malades, nourrir la population, garantir un service minimum dans les territoires : des activités professionnelles auxquelles sont notamment formés les élèves, étudiants, apprentis et stagiaires de la formation continue des établissements du CNEAP.

Au final, ce sont près de 11 000 vues qui ont été totalisées en seulement quinze jours, par les 18 vidéos proposées !

Accompagnés par des enseignants ou personnels de vie scolaire, les apprenants devaient parallèlement faire preuve de leur engagement citoyen, en proposant de soutenir une association locale dont l'objet est en lien avec la gestion des effets de la crise et en accord avec les valeurs du réseau CNEAP.

Ainsi, 7 500€ ont été versés par le CNEAP et les CNEAP Région, à trois associations, grâce aux 3 premiers prix remportés par trois établissements :

- 1^{er} - Prix de la meilleure vidéo, décerné au LEAP Beau Soleil (Occitanie)
- 2nd - Prix de la vidéo décalée, remis au Lycée Gabriel Bridet (Centre Val de Loire)
- 3^e - Prix coup de cœur des CNEAP Région, remis au Lycée Nermont (Centre Val de Loire)
- Un 4^e, le Prix du public, décerné au Lycée Jeanne Antide (Auvergne Rhône-Alpes)

Rencontre avec Mathys Diaz, Tristan Clerveaux anciens élèves et Estelle CLAVERIE, enseignante d'ESC au Lycée privé Beau Soleil (Pyrénées-Orientales) et accompagnatrice du projet « les héros du quotidien »



Quels sont vos parcours scolaires respectifs ?

Tristan Clerveaux : Mathys et moi sommes amis d'enfance et nous avons des parcours scolaires très similaires. En fin de 3^{ème}, je ne trouvais pas d'orientation particulière, j'ai donc décidé de me donner une année de réflexion en allant en seconde générale. Puis, j'ai opté pour un BAC Pro «Services Aux Personnes et Aux Territoires» (SAPAT) au Lycée Beau Soleil qui me permettait de rester dans le domaine des services aux personnes dans le but de devenir sapeur-pompier. Avec Mathys nous avons commencé la formation jeunes sapeurs-pompiers à l'âge 14 ans, nous étions donc déjà dans le service aux personnes.

Mathys Diaz : Depuis tout petit, j'adore aider les personnes. Dès la 3^{ème}, j'ai participé à la formation jeunes sapeurs-pompiers. J'ai choisi de m'orienter vers un Bac Pro SAPAT afin de rester dans le service aux personnes. Je souhaite aussi devenir sapeur-pompier.

Quel souvenir gardez-vous de vos années lycée et de votre formation ?

M : D'excellents souvenirs ! Au-delà de la théorie, la pratique, avec la possibilité de faire plusieurs stages, permet de rencontrer différentes personnes et voir quel métier nous plairait le plus. Cela a confirmé mon envie de travailler dans le domaine des services aux personnes.

T : Très bons souvenirs également ! Ce qui m'a particulièrement plu dans le BAC Pro SAPAT est le fait qu'il ouvre les portes sur une diversité de métiers : on peut par exemple continuer nos études en fac de psychologie, en école d'aides-soignants ou en école d'infirmiers etc. Les ouvertures professionnelles sont nombreuses !

Comment vous est venue l'idée de vous engager comme sapeurs-pompiers volontaires et quel impact la crise sanitaire a-t-elle eu sur votre engagement ?

M : Nous avons commencé les jeunes sapeurs-pompiers à 14 ans mais nous avons toujours baigné dans ce milieu : mon père et mon parrain ont été chefs de centre de la caserne. Pour moi, c'était la suite logique, je ne me voyais pas faire autre chose. En tant que pompiers nous avons l'habitude d'être très sollicités pour venir en aide aux personnes et durant la crise ce besoin était encore plus fort. Le fait d'agir et de servir les gens, c'est ce qui me plaît.

T : Mon père est sapeur-pompier volontaire également, depuis que je suis tout petit j'avais cette idée en tête, c'est un vrai rêve de gosse. J'ai eu la chance d'être bien entouré et bien encadré, ce qui est également très important. La crise sanitaire a renforcé mon envie de devenir pompier professionnel et d'aider les personnes.



Daniel Fita de l'association JoaJoie,
Mathys et Tristan

Vous avez obtenu le Prix de la meilleure vidéo lors du concours vidéo citoyen organisé par le CNEAP au printemps 2020. Comment s'est déroulée la préparation à ce concours vidéo? Qu'est-ce que ce prix représente pour vous ?

M : Notre Cheffe d'établissement nous a proposé de participer à ce concours en représentant le lycée. Nous avons tout de suite été emballés par l'idée d'autant plus que le but était de venir en aide à une association. Nous avons dû chercher une association à qui l'on souhaitait reverser le chèque de 2 500 euros que nous avons gagné : notre choix s'est arrêté sur l'association [JoaJoie](#), qui vient en aide aux enfants malades ce qui nous a particulièrement touchés. Nous avons été très heureux de pouvoir remettre ce chèque. Ce projet a représenté plus d'une grosse semaine de travail et demandait une bonne organisation.

T : C'est vraiment un accomplissement d'avoir pu leur venir en aide, même si c'est minime. Ce projet m'a plu car il nous a permis de nous changer les idées par rapport au contexte de crise sanitaire tout en restant dans le cadre de ce que nous aimons faire.

Nous avons été particulièrement bien encadrés que ce soient par la directrice, par notre professeur ou encore par certains membres de la caserne qui ont participé au projet. Si nous avons pu gagner ce prix et venir en aide à cette association c'est grâce à toutes ces personnes.

Estelle CLAVERIE : En tant que professeur d'éducation socioculturelle, j'ai réalisé un accompagnement surtout technique à partir de leurs idées, de la conception du scénario jusqu'au montage vidéo. Ces deux élèves se sont complètement investis et ont travaillé en autonomie, hors temps scolaire, pour le mener à bien. C'était très intéressant de voir le lien direction / professeur/ élèves pour réaliser ce projet citoyen. En sortant du cadre scolaire nous nous rendons compte que dans nos lycées, nous semons des graines. Il en émane de belles personnes qui s'investissent pour notre société. Au lycée Beausoleil, il nous tient particulièrement à cœur de donner envie à nos élèves de s'engager, de cultiver leur ouverture et leur curiosité d'esprit à travers des activités théâtrales, cinématographiques et des partenariats locaux mais aussi européens.

L'éducation socioculturelle est une spécificité de l'enseignement agricole qui amène les jeunes à développer leur culture générale et leurs qualités humaines à travers des projets sociaux, artistiques ou citoyens. En fait, on se rend compte que pour essayer de changer les choses de façon globale, c'est en s'investissant localement qu'on y parvient.

Le Lycée Beau Soleil de Ceret (Pyrénées-Orientales – Occitanie)

Effectifs : 155 élèves dont 25 internes

Filières : classe de 4^{ème} et de 3^{ème} de l'Enseignement Agricole

Baccalauréat Professionnel Services Aux Personnes et Aux Territoires (SAPAT)

Mise en place du Bac Pro SAPAT en apprentissage à cette rentrée

Quelques projets :

EPI en 4/3 EA : équitation, permaculture, art et cuisine

Concours je filme ma formation

Bac Pro SAPAT : Initiation à l'équithérapie, langue des signes, EIE Citoyenneté et mobilité Européenne, séjour en Sicile et en Grèce, Semaine théâtre

Projet ERASMUS - avec action de mutualisation d'outils et méthodes didactiques Franco-Germano-Finlandaise à la pédagogie inclusive pour la communauté éducative.

<https://www.leap-beausoleil.fr/>

Pourquoi était-il important pour vous de mettre en avant votre engagement comme sapeurs-pompiers lors de ce projet ?

M : En tant que sapeurs-pompiers, nous avons vraiment été touchés par cette crise sanitaire. Avec tous les métiers de la santé nous sommes aussi en première ligne.

T : Le fait qu'à travers ce projet nous ayons pu mettre en avant notre vocation et expliquer en vidéo l'importance du respect des gestes barrières et des règles mises en place lors de cette crise sanitaire nous a semblé particulièrement important.

Qu'est-ce que votre formation vous a apporté dans votre construction de citoyen ?

M : Je dirais le lien unique que nous avons avec les personnes même s'il est certain que c'est un métier très difficile et qu'il faut beaucoup de motivation et de persévérance pour y arriver.

T : Cela m'a permis de découvrir la réalité du quotidien de certaines personnes, je pense notamment au stage que j'ai effectué avec des personnes polyhandicapées. Ça été très constructif.

Focus sur quelques actions exemplaires d'éducation à la citoyenneté avec une dimension internationale

[Accueil de services civiques africains](#)

[Accueil de jeunes volontaires « Corps Européens de Solidarité » \(Espagne, Azerbaïdjan, Turquie....\)](#)

[Projet pédagogique de l'ISETA de Poisy Cneap sur le parcours d'un jeune réfugié Afghan accueilli au lycée](#)

[Les rencontres annuelles Réseau Jeunes Mobilité pour accompagner les jeunes de l'enseignement agricole dans leur projet à l'étranger et les former à la rencontre interculturelle](#)

[Projet de solidarité \(Prix Solidarité RED 2019\) de la MFR St Sauveur avec Madagascar](#)

[Projet de solidarité au Sénégal avec le Club UNESCO du lycée de Montargis](#)

[Témoignages de BTS agricole de St Palais \(64\) après une rencontre avec des jeunes migrants autour du sport et de la culture](#)

[Journées de formation nationale du RED sur le thème du « vivre ensemble »](#)

[Journées de formation nationale du RED sur le thème de « l'éducation à la citoyenneté européenne »](#)

[Journées de formation nationale du RED sur le thème de « l'éducation à la citoyenneté européenne » \(rencontres 2019\)](#)

[Journées de formation nationale du RED sur le thème de « l'éducation à la citoyenneté européenne » \(20 ans du RED\)](#)

Rôle essentiel de l'Éducation à la Citoyenneté et la Solidarité Internationale dans l'enseignement agricole

Plus que jamais l'Éducation à la Citoyenneté et la Solidarité Internationale est une priorité des politiques publiques. Elle se définit comme une démarche éducative, sociale et politique. La finalité est de favoriser la contribution individuelle et collective à la construction d'une société juste, solidaire et durable, en s'appuyant sur un processus pédagogique qui se déroule tout au long de la vie. Cette éducation à la citoyenneté est incontournable pour permettre une compréhension systémique des crises que nous traversons et pour accompagner le changement et les nécessaires transitions.

Les défis actuels sont globaux et interconnectés, tant dans leurs conséquences que dans les réponses à y apporter, comme l'illustre l'actualité récente avec la crise entraînée par la Covid-19, ou encore le drame qui a frappé le corps enseignant et au-delà la société tout entière avec l'assassinat de Samuel Paty, enseignant d'histoire géographie, ciblé parce qu'il enseignait ces valeurs.

Former et appuyer des citoyens informés, conscients, ouverts et responsables. Renforcer le lien social, favoriser la cohésion et la solidarité, accroître la participation citoyenne à tous les niveaux pour une transition écologique, solidaire et démocratique en France et dans le monde. Autant d'actions régulières et continues de l'enseignement agricole qu'il convient plus que jamais de réaffirmer et de poursuivre.

Une grande diversité d'approches et d'actions d'éducation, formelles et non-formelles, et auprès de tous les publics sont mises en œuvres.

► **L'Éducation à la Citoyenneté et la Solidarité Internationale : une dimension centrale de la mission de Coopération Internationale de l'enseignement agricole**

La mission de coopération internationale constitue l'une des cinq missions de l'enseignement agricole français. Elle s'appuie en particulier sur le développement de la mobilité de la communauté éducative, dans toutes ses composantes dans un souci de réciprocité. Par ailleurs, cette mission répond aux différents axes de la stratégie Europe et international 2018-2022 du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Depuis de nombreuses années, l'enseignement agricole a construit des liens durables avec ses partenaires. Ses actions font appel aux compétences de tous, établissements, administrations, entreprises, associations, organisations professionnelles et collectivités territoriales, aussi bien en France que dans les pays partenaires.

Elles donnent la priorité à la réciprocité, pour un développement durable en France et dans les pays partenaires ; les échanges et les mobilités sont ainsi encouragés pour tous les apprenants et personnels de la communauté éducative agricole. Au-delà de l'enrichissement linguistique, cela permet un enrichissement personnel, une ouverture sur l'autre et sa culture qui facilite la compréhension des mécanismes d'interdépendance et d'exclusion en France et dans le monde. Cela permet aussi de développer un esprit critique par l'apprentissage des réalités internationales et la compréhension des enjeux environnementaux et sociaux, et de favoriser l'engagement citoyen. En cela, l'éducation au développement durable croise pleinement l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale. Au sein de l'enseignement agricole technique, cette dynamique est animée par un réseau pédagogique d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (Le RED).

La coopération internationale est en effet structurée sous forme de réseaux Europe et international (thématique comme le RED ainsi que par zone ou par pays), afin d'aider les établissements à la construction de partenariats.

► Le réseau Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (RED)

Né en 1998 le RED, réseau de l'enseignement agricole, dédié à l'éducation à la citoyenneté et la solidarité internationale (ECSI) dépend du BRECI (bureau des Relations Européennes et de la Coopération Internationale) de la DGER.

En relation étroite avec les autres réseaux géographiques et les chargés régionaux de coopération internationale du ministère, le RED forme et accompagne les acteurs de l'enseignement agricole dans leurs projets de mobilité internationale (préparation au départ, suivi et valorisation au retour), d'accueil de partenaires étrangers, de projets pédagogiques et activités sur les thèmes de la rencontre interculturelle, du vivre ensemble, de l'alimentation durable, des inégalités, du climat, des migrants, des ODD...

Le réseau s'adresse aux équipes pédagogiques de l'enseignement agricole pour : favoriser les échanges d'expériences, améliorer la connaissance des outils pédagogiques et valoriser les actions et projets des établissements.

Une rencontre/formation annuelle permet de découvrir de nouveaux outils et d'échanger autour des pratiques de l'ECSI. Le RED est un réseau ouvert qui est membre de la plateforme d'éducation au développement Educasol et accompagne le réseau jeunes Mobilité de l'enseignement agricole. Il travaille régulièrement en partenariat avec les institutions publiques, les collectivités locales et de nombreuses associations locales et nationales impliquées dans des campagnes nationales de sensibilisation (Festival et Prix Aliment'erre, Semaine de la solidarité internationale, la quinzaine du commerce équitable...).

Le site du RED propose une cartographie des actions des établissements investis dans ces champs de l'ECSI, des outils pédagogiques ainsi que des ressources pour se former et notamment des Webinaires mensuels en 2020 basés sur des témoignages d'expériences d'établissements (ressources et vidéos disponibles sur WebiRED 2020)

Plus d'informations : <https://red.educagri.fr>

► Des projets spécifiques sur l'éducation à la citoyenneté, le vivre ensemble et la rencontre interculturelle

Suite aux attentats de Janvier 2015, le RED a apporté sa contribution aux initiatives (comme celle de l'enseignement agricole 100% Citoyen) et projets nationaux en lien avec l'engagement, le vivre ensemble et l'éducation à la citoyenneté des jeunes.

Parmi les différents champs couverts par ces thématiques, le RED a été identifié comme expert en ressources sur les dimensions suivantes : l'engagement des jeunes à l'international, les migrations, la citoyenneté européenne et la rencontre interculturelle. Cela s'est matérialisé par des formations auprès des personnels de l'enseignement agricole, le partage d'outils et de ressources spécifiques, la création de guides à destination des jeunes et des établissements, l'appui aux projets et aussi la participation à la construction d'un site de ressources pédagogiques sur l'éducation à la citoyenneté dans l'enseignement agricole avec les autres réseaux pédagogiques du ministère ...

Des ressources à destination des personnels et jeunes de l'enseignement agricole sur « le vivre ensemble », la citoyenneté et l'engagement des jeunes

Nouvelle plaquette de présentation du RED et ses missions d'appui : <https://red.educagri.fr/decouvrez-la-nouvelle-plaquette-de-presentations-du-red/>

La citoyenneté dans l'enseignement agricole : Ce site a été conçu pour favoriser le «vivre ensemble». Il a pour objectif principal d'accompagner les équipes pédagogiques et éducatives dans un travail sur la citoyenneté avec les jeunes.

Outils et séquences pédagogiques pour favoriser la rencontre interculturelle (outils de débat, serious games, ressources, expositions, actions)

Outils pédagogiques sur le vivre ensemble : <https://red.educagri.fr/outils-pedagogiques-sur-le-vivre-ensemble/>

Outils et séquences pédagogiques pour changer de regard sur les migrants (petits guides, carte dynamique, energizers, quizz, jeux, world café, Q-sort, serious games) à retrouver dans les outils du RED : <https://red.educagri.fr>

Pour plus d'informations, consulter [le site Cimade](#), le [CCFD – Terre solidaire](#)

[Réinventer le monde \(AFD\)](#)

[Outils et séquence pédagogiques sur l'éducation à la citoyenneté européenne](#)

[Guide de la mobilité de l'enseignement agricole](#)

[Guide de l'accueil de volontaires et jeunes étrangers dans l'enseignement agricole](#)

[Le site Moveagri](#) fonctionne comme un réseau social entre pairs, est basé sur des témoignages des jeunes des lycées agricoles partis en mobilité internationale (stage ou volontariat). Moveagri accompagne les élèves, apprentis et étudiants pour la recherche de projet, leur préparation au départ (et notamment interculturelle) ou encore la valorisation de leurs expériences.

Liens vidéos vers des témoignages :

Témoignage profs :

Réseau Jeunes Mobilité à Florac : [Danuta, collègues et autres témoignages de jeunes](#) (volontaires, départ et retours)

[CNEAP les profs qui accueillent des SC et notre partenariat avec France Volontaire](#)

Témoignages de jeunes :

RJM FLORAC : [18 vidéos courtes témoignages de jeunes, Shruiti](#) (vidéo France Volontaire-Service Civique Indienne après son expérience à l'EPL de Laval)

« Héritiers de mémoire : paysages en guerre, paysages de guerre »

Retenu parmi 600 projets, «Héritiers de mémoire : paysages en guerre, paysages de guerre », a entre autres comme objectif d'appréhender la transformation d'un paysage en lien avec l'histoire du lieu. « Ici, c'est la grande guerre, les combats de l'Argonne qui ont modifié la Butte de Vauquois. C'est aujourd'hui un paysage semé de cratères » explique Joane Linden, professeur d'histoire géographie porteuse du projet.

« Ces paysages sont d'autres témoins du passé, de notre histoire. Il est important que les jeunes prennent conscience de cela pour ne pas oublier. Et on se rend compte que le fait de travailler sur ces sujets les fait réagir car ils se sentent concernés. Ils ont tous des membres de leur famille qui ont été touchés et cela permet de faire le lien entre leur vécu personnel, leur histoire familiale et l'histoire collective. Ils sont très investis dans le projet et très respectueux. Se remémorer les conflits, travailler sur le souvenir leur permet de se projeter dans le présent et de renforcer un engagement citoyen. On remarque que les jeunes s'impliquent de plus en plus dans les instances, les associations au lycée ou au niveau local. Ce travail sur le passé les aide à devenir des citoyens responsables. »



La butte de Vauquois (Meuse) : un paysage témoin de l'histoire

Des jeunes engagés dans le devoir de mémoire

Le protocole interministériel « Développer les liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale », signé le 20 mai 2016 par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation, doit permettre aux jeunes de l'enseignement agricole de renforcer leurs liens avec la défense et la sécurité nationale.

Par la réalisation de projets pédagogiques de qualité dans le cadre de l'appel à projets sur le devoir de mémoire, pilotés par la Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives du ministère des Armées, trois établissements de l'enseignement agricole se sont distingués depuis 2018 et ont reçu le trophée [« Héritiers de mémoire »](#).

En 2018, ce sont les élèves de première professionnelle « Laboratoire contrôle qualité » de l'**ENILBIO de Poligny** (Jura) qui furent les premiers jeunes de l'enseignement agricole à recevoir ce prix avec leur projet « Classe des transmissions à propos de 1917 », en abordant la place des femmes jurassiennes dans l'économie de guerre, les évolutions sanitaires et scientifiques au cours du conflit.

En 2019, les élèves de terminale Gestion des milieux naturels et de la faune du **lycée de Dunkerque** (Nord) furent récompensés lors d'une cérémonie au Panthéon, avec leur court-métrage confrontant l'opération Dynamo pendant la seconde guerre mondiale aux conflits contemporains notamment en Syrie dans le cadre de l'appel à projet « Reporter de guerre »

En mai 2021, les élèves de 1^{ère} générale et technologique du **lycée de Rethel** (Ardennes) recevront à leur tour ce trophée pour leur exposition sur le thème « paysages en guerre, paysages de guerre », réalisée dans le cadre d'un atelier photographique mené sur le site de la butte de Vauquois (Meuse), avec un artiste plasticien.

Au travers de ce dispositif, l'engagement des jeunes est entier tant dans l'action en elle-même que dans la valorisation auprès de leurs pairs et de partenaires institutionnels ou associatifs.

Défendre un engagement pour apprendre à vivre ensemble : le concours de plaidoiries citoyennes

Encourager les futurs citoyens et futures citoyennes à participer au débat public, en les incitant à s'emparer collectivement des questions d'actualité, est l'objectif du concours de plaidoiries citoyennes : « La parole est à l'avenir ! » initié par la DGER en 2018. En créant cet événement, il s'agit avant tout d'ouvrir un espace de parole aux jeunes de l'enseignement agricole. S'inscrire dans cette dynamique, c'est défendre l'idée selon laquelle cette parole est le socle de la vie en société et de toute interaction humaine. L'exercice a pour but de développer l'esprit critique, d'encourager le débat, de s'engager dans une démarche de projet et de travail coopératif.

Dès à présent, il est possible de découvrir sur [Chlorofil](#) la présentation et les témoignages des participants et les plaidoiries de la 1^{re} édition sur le développement durable en 2018.

On y retrouve par exemple, dans la droite ligne de sa plaidoirie « Aux arbres citoyens », Alexandre Laban, étudiant en BTS Aménagements Paysagers, qui nous fait partager les fruits de cette expérience : « Je pense que l'engagement c'est super important pour que les choses changent...il faut que l'on arrête de râler dans notre coin, il faut dire ce que l'on pense ! S'engager pour moi, c'est semer des petites graines qui peuvent peut-être un jour germer et donner de grands arbres... »

Dans un avenir proche, un recueil des plaidoiries des deux premières éditions sera disponible, témoignant de l'aventure des jeunes lauréats, mais aussi celui des différents acteurs engagés dans l'accompagnement de ces projets éducatifs, reflets des démarches d'éducation à la citoyenneté propres à nos établissements.



« Le service civique : un réel exemple d'engagement ! »

Le service civique, réelle opportunité pour les jeunes, a dix ans. Il est devenu universel en 2015. Dès cette date, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation s'est engagé dans ce dispositif et a obtenu son premier agrément par l'agence du service civique. A ce jour, ce sont plus de 340 missions qui ont été réalisées dans les établissements d'enseignement agricole publics.

« Quelle femme, quel homme je veux être ? Quel est mon rôle dans ce monde ? Quels sont mes liens ? »

Autant de questions auxquelles peuvent répondre la diversité des missions proposées aux jeunes de 16 à 25 ans dans les établissements agricoles : éducation pour tous, culture, environnement, mémoire et citoyenneté, santé et sport. Il s'agit de leur permettre de gagner en confiance en eux, d'acquérir des compétences et de prendre le temps de réfléchir à leur avenir, tant professionnel que citoyen.

Le service civique, c'est la possibilité d'agir, de vivre un apprentissage très concret, de donner son temps, son énergie et ses compétences et de s'engager auprès des autres mais surtout auprès de soi, en trouvant le sens de son existence.

Sarah, étudiante en L2 sciences de l'éducation en service civique au lycée agricole de Limoges (Haute-Vienne) : « Je fais ce service civique pour trouver ma voie. J'ai envie de savoir si j'ai réellement envie de travailler dans l'éducation et le social ou dans un autre domaine. Pour moi faire un service civique est une opportunité. J'ai espoir que cette mission puisse m'ouvrir des portes pour mon futur métier. Je trouve très intéressant de suivre les jeunes en difficultés ; je me sens utile et c'est une fierté personnelle. »

Jonas, étudiant en 3^{ème} année de licence d'histoire en service civique au lycée agricole de Nancy (Meurthe-et-Moselle) : « Les missions qui me sont confiées portent sur l'intégration des légumineuses, produites en Lorraine, notamment en restauration collective et sur la mise en place d'animations dans l'établissement sur l'évolution des habitudes alimentaires, avec en particulier la création avec des jeunes du lycée, de nouvelles recettes à base de légumineuses et de céréales. Cette mission me permet d'être en contact avec une multitude d'acteurs : producteurs, équipe du service restauration, apprenants en tant que consommateurs, et grand public. Ainsi j'espère, par mon service civique, pouvoir favoriser la consommation de certains aliments parfois oubliés en France. »



Jonas, service civique sur le thème « social et environnement »



L'unité facultative engagement citoyen : une reconnaissance des jeunes engagés

L'unité facultative « engagement citoyen » permet de valoriser les acquis des apprenants obtenus à l'occasion de situations d'engagement dans le cadre de la vie scolaire, de la vie sociale, dans l'établissement ou en dehors de l'établissement. L'inscription se fait sur la base du volontariat ainsi que le suivi des élèves concernés par les enseignants de l'établissement.

Dans l'établissement ou en dehors de l'établissement. La nature de l'engagement est donc indépendante du niveau de la formation qui est suivie par l'apprenant, les capacités visées sont transversales aux trois diplômes concernés : CAPa, Bac Pro et bac Techno.

L'engagement citoyen dépasse l'implication ponctuelle dans un projet, une activité ou une cause et s'inscrit dans une démarche d'engagement concrète. Il repose sur des valeurs fortes de respect des droits individuels et collectifs en cohérence avec les valeurs de la République et permet le développement d'actions au bénéfice d'autrui et/ou de l'environnement.

A ce jour, près de 1 500 jeunes se sont inscrits à l'unité facultative engagement citoyen. Des partenariats se sont développés dans les territoires.

A titre d'exemple, la région Auvergne-Rhône-Alpes a mené une collaboration avec le SDIS 63 (Puy-de-Dôme) pour les jeunes pompiers jeunes sapeurs-pompiers ou SPV les sapeurs-pompiers volontaires, inscrits à l'unité facultative engagement citoyen.

Cette collaboration, née d'un échange au sein du Trinôme académique de Clermont-Ferrand, s'inscrit pleinement dans le cadre de l'axe « reconnaissance de l'engagement à tous les niveaux » du PROJETREA régional. Une fiche d'évaluation des compétences a été construite conjointement pour une meilleure cohérence entre attendus éducatifs et exigences de cet engagement au service des autres. La grille ainsi validée par le SDIS 63 a été transmise aux autres SDIS pour un usage au niveau régional.



Le service civique de réciprocité

Depuis 2010, la loi sur le Service Civique permet à tous les pays qui accueillent des volontaires français d'envoyer en France des jeunes pour effectuer un engagement de service civique. [France Volontaires](#), plateforme française des volontariats internationaux d'échange et de solidarité, aide au développement de partenariats en accompagnant la mise en place de missions.

« L'enseignement agricole est précurseur dans l'accueil de jeunes étrangers. En effet, explique Thomas Cosse directeur du pôle réseau international de France volontaires, il y a depuis longtemps une grande place accordée à la coopération internationale dans le cadre académique, une culture de l'accueil et une ouverture au monde. Le rôle de France volontaires est d'accompagner les établissements en France et les jeunes dans le pays d'origine, dans la préparation administrative, mais aussi sur le fond du projet.

Des structures locales proposent des candidatures de jeunes qui ont la volonté de s'engager et la capacité à vivre une expérience interculturelle relativement longue. En effet, c'est un engagement de 6 à 12 mois où les jeunes vont être dans une relative autonomie dans un pays qu'ils ne connaissent pas, dont parfois ils ne maîtrisent pas la langue. Il y a un véritable parcours d'engagement.

La mission commence dans le pays d'origine, en amont du départ. Après la période de service civique l'accompagnement se poursuivra lors du retour au pays du jeune volontaire. Il est important que cette expérience soit totalement intégrée dans le parcours de construction personnelle et professionnelle du jeune.

Ainsi, dans certains cas, ils peuvent bénéficier du soutien de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFFI) pour s'installer à leur retour. Le but est de développer des expériences de qualités, sécurisées et opportunes ».

Si la crise sanitaire a entraîné la suspension des actions, l'association travaille d'ores et déjà à la prochaine campagne pour la rentrée 2021.



Témoignage de Bashu Dev PURI (Sindhupalchok, Népal) service civique au [lycée la Ville Davy](#) (Côtes-d'Armor)

Quel est votre parcours scolaire ?

Pourquoi avez-vous choisi de faire un service civique ?

Bashu Dev PURI : Je viens de finir ma Licence en Journalisme et je pense faire un master en relations internationales en France ou au Népal. J'ai appris le français à l'alliance française de Katmandou c'est là que j'ai vu une annonce de France Volontaires Inde. Je ne savais pas ce qu'était le service civique mais le projet m'a plu. J'ai été le premier Népalais à réaliser ce genre de mission en France et plus précisément en Bretagne, au lycée la Ville Davy (CNEAP). J'étais alors en deuxième année de licence.

Quel était votre projet? Combien de temps êtes-vous resté en France ?

L'objectif était de travailler sur l'ouverture à l'internationale et permettre ainsi un enrichissement mutuel. J'assistais aux cours pour connaître une nouvelle culture et faire partager la mienne : les différentes façons de produire, de manger, de vivre en général. Je pense que j'ai motivé les élèves pour apprendre une autre langue, notamment l'anglais. Pendant, six mois et demi, j'ai partagé ma culture et mes connaissances avec toute la communauté de l'établissement et avec les habitants de Quessoy et des alentours. J'organisais des soirées de présentation, puis nous échangeons sur nos points communs et nos différences.

Quel a été l'apport de cette expérience sur votre parcours professionnel et sur votre construction personnelle ?

Comme mon projet était de continuer mes études en France, cette mission m'a permis de mieux comprendre la France et d'être aussi lauréat de l'Institut de l'engagement qui va m'accompagner dans mon projet d'études. J'ai côtoyé des personnes de différentes filières qui m'ont guidé et appris comment travailler sur certains sujets. J'ai eu l'opportunité d'améliorer ma pratique du français et c'était un plaisir de découvrir les plus beaux endroits de France.

J'ai beaucoup appris sur moi, mes points forts, mes points faibles. Les activités que j'organisais m'ont permis de construire une confiance en moi, particulièrement pour parler en public, la gestion du temps, le travail en équipe etc. Les rassemblements de volontaires de différents pays m'ont donné l'opportunité de travailler dans la diversité. La mission de service civique m'a apporté une expérience qui m'a donné envie de découvrir plus de cultures. C'est pour cela aussi que, j'ai choisi de travailler une année en République centrafricaine.

Je trouve que la solidarité est plus nécessaire que jamais. Je conseille à tous les jeunes de s'engager dans une mission de service civique afin d'apporter quelque chose aux autres, de partager des cultures et d'apprendre sur soi.



Bashu Dev PURI (Sindhupalchok, Népal)



Médiation par les pairs

Le projet de « médiation par les pairs » a démarré dans l'Enseignement Technique Agricole avec une expérimentation conduite en 2014-2016 auprès de 2 établissements, dans le cadre du Dispositif National d'Appui. Ce projet s'installe en 2 temps : la formation de l'équipe éducative sur la gestion des conflits qui ensuite organise des ateliers thématiques auprès des apprenants, suivi d'un deuxième temps de formation des élèves médiateurs (sélectionnés par leurs pairs et volontaires) avec les adultes qui seront leurs référents.

Ce projet vise :

- ✎ à professionnaliser les équipes éducatives sur les questions de conflits, des phénomènes de violences et discriminations,
- ✎ à accompagner le développement de compétences psychosociales des jeunes, à faire évoluer les problèmes rencontrés dans la gestion de la classe et les relations interpersonnelles,
- ✎ à agir plus largement sur le climat scolaire et améliorer le vivre ensemble.

Objectifs :**► La médiation par les pairs a pour objectif de permettre aux jeunes :**

- d'apprendre à devenir responsables de leurs paroles et de leurs actes,
- de distinguer l'acte et la personne,
- de pratiquer l'écoute active et empathique ainsi que de développer le respect mutuel,
- de créer de nouvelles relations entre eux et avec les adultes.

► La médiation par les pairs n'a pas pour mission :

- de supprimer ou de régler les conflits qui relèvent de l'autorité des adultes,
- de transformer les jeunes médiateurs en modèles,
- de se s'immiscer dans la vie intime des jeunes,
- de remplacer la sanction ou la Loi,
- de se substituer aux adultes.

Impacts

Ce projet a, d'une part un impact sur l'engagement individuel des jeunes et le développement de compétences psychosociales, qui ne sont inscrites dans aucun référentiel, et d'autre part sur l'évolution des relations dans les équipes éducatives.

En savoir plus sur ce projet, des élèves et des adultes témoignent...

Comment mettre en œuvre ce dispositif ? Des témoignages vidéos, des ressources, des outils... sont visibles sur le site internet : [Bien vivre ensemble, ça se cultive !](http://Bienvivreensemble.ca.secultive.fr) (site construit en partenariat avec l'équipe du LPA Dunkerque (Nord) et Institut d'Agro à Florac (Lozère))

Contact : alain.manuel@supagro.fr



L'engagement étudiant reconnu et valorisé dans tous les établissements d'enseignement supérieur

De très nombreux étudiants s'engagent dans le monde associatif, comme bénévoles ou dans le cadre d'une mission de service civique.

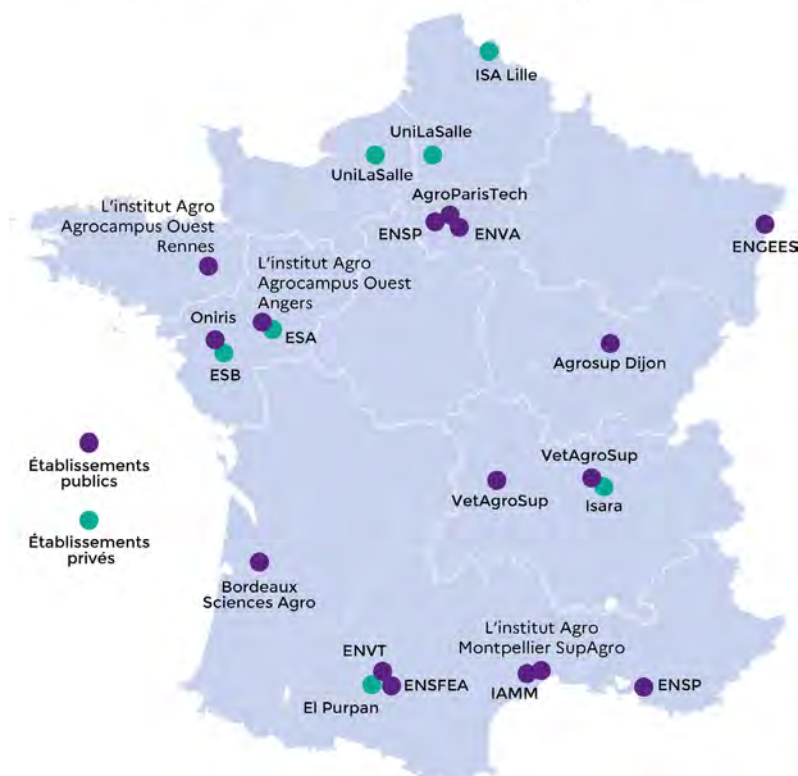
[Le décret n° 2017-962 du 10 mai 2017](#) relatif à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle a complété l'article 29 de [la loi égalité et citoyenneté](#) et généralise à tous les établissements d'enseignement supérieur la mise en place d'un dispositif de reconnaissance de l'engagement étudiant.

Tous les établissements d'enseignement supérieur doivent donc mettre en place un dispositif de reconnaissance des compétences et aptitudes acquises dans le cadre d'une activité bénévole au sein d'une association. Sont également reconnus et valorisés, selon les mêmes modalités, les activités professionnelles, militaires dans la réserve opérationnelle, les engagements de sapeur-pompier volontaire, les missions de service civique ou de volontariat.

Les dispositifs de valorisation de l'engagement étudiant sont déterminés par les écoles et peuvent prendre des formes diverses : l'attribution d'une ou plusieurs unités d'enseignement octroyant des crédits ECTS, une dispense, totale ou partielle, de certains enseignements ou stages relevant du cursus de l'étudiant, ou encore d'un bonus pour des évaluations. L'engagement étudiant est également inscrit dans l'annexe descriptive au diplôme.

Ce décret spécifie également que des aménagements des études devront être proposés aux étudiants fortement investis dans la vie associative. Ces aménagements s'adressent spécifiquement aux étudiants exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association ou une mission de service civique. Ces aménagements peuvent porter sur l'emploi du temps, les modalités de contrôle des connaissances, la durée du cursus d'études ou peuvent prendre toute autre forme définie par les établissements. Ces formes peuvent s'appuyer sur le développement de l'enseignement à distance et le recours aux technologies numériques.

Établissements d'enseignement supérieur agricole, vétérinaire et de paysage relevant du ministère en charge de l'agriculture



Mobilisation des étudiants de l'ENVT lors de la crise du Covid-19

En cette crise sanitaire sans précédent, les étudiants de l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse (Haute-Garonne), sont nombreux à s'impliquer d'une manière ou d'une autre à leur échelle, notamment pour aider le personnel médical ou les personnes les plus vulnérables.

Les initiatives se sont multipliées lors de la suspension de la formation en présentiel dès le lundi 16 mars 2020, afin d'apporter aide et soutien à tous ceux qui en ont besoin. En tout, ce sont plus de 260 étudiants qui ont participé à cet élan de solidarité.

- **Des étudiants ont initié plusieurs actions auprès du personnel soignant :** inscription à la réserve sanitaire pour venir en renfort des professionnels de santé, garde d'enfants et d'animaux du personnel mobilisé, inscription sur « En première ligne » afin d'aider les travailleurs en première ligne et les personnes à risque face à l'épidémie, aide à des vétérinaires ou des pharmacies du voisinage, distribution de viande au personnel soignant par Unebio, couture de blouses pour les CHU. Des dons matériels ou financiers ont été faits à des organismes et des structures de soins. L'Amicale des étudiants entre autres a fait don de tout son matériel utile aux soignants : masques FFP2, gants et thermomètres ont été transmis au centre de soins.
- **Les étudiants sont également venus en aide aux personnes vulnérables** et aux agents économiques nécessitant une assistance en cette période compliquée : inscription à la réserve civique afin de mener des actions de solidarité à proximité, inscription sur la plateforme « Des bras pour ton assiette » qui permet aux volontaires de se rendre disponibles pour les agriculteurs, travail en supermarché afin qu'ils puissent répondre à l'afflux considérable auquel ils doivent faire face, bénévolat dans des associations d'utilité publique mais également courses pour des personnes âgées. Les étudiants ont aussi participé à l'initiative « 1 lettre, 1 sourire » à destination des résidents en EHPAD et au projet FoldingAtHome qui permet aux personnes volontaires de mettre leur ordinateur à disposition pour aider à accélérer la recherche scientifique.
- **Enfin, des étudiants se sont aussi mobilisés pour les plus jeunes** notamment via des actions de soutien scolaire en donnant des cours en visio-conférences, témoignage de la solidarité qui s'est installée entre les écoles et surtout entre les alumni et les étudiants actuels.



À propos de l'École d'Ingénieurs de PURPAN

Située à Toulouse, l'École d'Ingénieurs de PURPAN forme des étudiants en Sciences du vivant, Agriculture, Agroalimentaire, Marketing et Management. Plus de 300 métiers leur sont accessibles à la sortie. L'École a une mission de service public dans les domaines de la formation, de la Recherche, de la coopération internationale et du transfert de technologies. Elle est au cœur des réseaux d'enseignement, de recherche et de développement et fait notamment partie de l'INP Toulouse (Institut National Polytechnique), de FranceAgro3 (réseau de 4 écoles d'ingénieurs pour l'alimentation, l'agriculture et l'environnement) et Toulouse Agri-Campus. Elle accueille chaque année plus de 1200 étudiants dans ses différentes formations (du Bac+3 à Bac+6), compte, sur ses deux campus, près de 150 salariés dont 60 Enseignants-Chercheurs de PURPAN, et 10 Plateformes et Laboratoires de Recherche de haut niveau. Enfin, son réseau international est déployé dans plus de 60 pays.

<https://www.purpan.fr/>

Le statut étudiant « soutien d'entreprise » créé à L'École d'Ingénieurs de PURPAN pendant le confinement du printemps 2020

Destiné à valoriser et encourager la mobilisation de ses élèves auprès du monde professionnel, ce statut soumis à conditions a bénéficié à 73 étudiants

L'épidémie de COVID-19 et le confinement des mois de mars et avril 2020 ont bouleversé le fonctionnement de toutes les entreprises y compris les exploitations agricoles. Cependant, les obligations de confinement ne pouvaient pas y être appliquées : cultures et animaux ne pouvant se passer de l'intervention humaine.

Ce constat, l'École d'Ingénieurs de PURPAN en a été particulièrement consciente. Déjà, parce qu'elle dispose d'une exploitation agricole et y affronte à son échelle les contraintes qu'impose la nécessaire poursuite d'activité avec un personnel engagé (ce dernier n'a d'ailleurs pas hésité à faire don au Service Départemental d'Incendie et de Secours des 250 combinaisons et des 10 blouses de protection dont il disposait). Ensuite, parce qu'elle sait compter dans ses rangs des étudiants qui prêtaient main forte à un ou plusieurs de leurs parents.

« Ces derniers devaient suivre des cours et réaliser les devoirs transmis par leurs enseignants dans le cadre de notre dispositif de continuité pédagogique, constate Éric Latgé, directeur général de l'École. Nos échanges avec quelques-uns d'entre eux ont confirmé leur mobilisation auprès de leurs proches. Celle-ci, qui peut interférer sur le temps disponible pour leurs études, se devait d'être prise en considération dans notre accompagnement pédagogique. »

Donner un cadre plus formel à une implication qui est la preuve d'un esprit solidaire

Afin que leur engagement soit encadré, les équipes de l'École ont pris la décision de proposer aux étudiants d'adopter un nouveau statut intitulé « soutien d'entreprise » pour la fin de l'année scolaire 2019 / 2020. « Nous avons construit ce dispositif pour structurer leur action et rappeler toutes les protections légales actuelles, détaille Didier Kleiber, directeur de l'enseignement. Nous avons par ailleurs décidé d'attribuer aux élèves qui s'inscrivent dans ce nouveau dispositif, un maximum de 6 crédits ECTS. Cette logique de double apprentissage – savoir-être et savoir-faire – a toujours été valorisé dans nos cursus, notamment par le biais de ce qu'on appelle la « formation humaine » ».

« C'est une manière d'encourager le soutien à une filière à laquelle nous appartenons et à laquelle nous sommes particulièrement attachés » complète Éric Latgé. Un nouveau statut ouvert à tous les étudiants et envers toutes les entreprises des secteurs considérés comme essentiels à la continuité de la Nation. Mais ce statut n'est en aucune manière réservé au monde agricole. Il est accessible à tous les étudiants de PURPAN qui doivent ou souhaitent s'engager auprès d'une entreprise familiale quel que soit son secteur d'activité, du moment que la poursuite d'activité répond aux consignes édictées par l'État.

Un nouveau statut soumis à conditions

Un engagement sur l'honneur à soutenir l'entreprise familiale et à respecter le programme de formation devait être co-signé par l'étudiant et par l'entreprise, cette dernière s'engageant à mettre l'étudiant dans les conditions de sécurité et de protection inhérentes à tout salarié face à la pandémie de COVID 19. Sur la période de mars à juillet 2020, 73 étudiants ont bénéficié de ce statut. Les étudiants ont aidé tant pour les semis de printemps, pour les soins aux animaux, pour les moissons ou les fenaisons que pour les activités de transformation ou de mise en marché.

Cet investissement auprès des entreprises familiales n'a en rien pénalisé l'implication des étudiants dans leurs études puisque seulement 10 parmi eux ont bénéficié des compensations lors des jurys de validation des années.

L'engagement des jeunes dans les projets d'éducation socioculturelle

On a coutume de dire que l'éducation socioculturelle est une discipline contextualisée, à la fois proche des réalités sociales et culturelles que vivent les jeunes accueillis en lycées agricoles, et en dialogue avec l'époque.

La question des enseignements se pose alors de manière originale, car plus qu'une transmission magistrale de savoirs, il s'agit souvent de mettre en mouvement des connaissances, de construire des compétences dans le cadre de situations concrètes, parfois de projets, conformément aux objectifs pédagogiques inscrits dans les référentiels de formation.

Ces projets, modestes ou plus ambitieux, mobilisant de nombreux partenaires ou un seul témoignent toujours d'une démarche éducative et pédagogique dans laquelle il est fait une place singulière à chacun, notamment à l'apprenant.

Initier un projet d'éducation artistique, d'éducation aux médias, d'animation du territoire, suppose, pour les enseignants, de construire la place des jeunes au sein du projet : leur marge d'initiative, de créativité, d'expression personnelle et collective, en plus des apprentissages visés. Il s'agit de penser leur engagement dans le projet.

Un engagement de nature originale certes : il n'est pas spontané, il n'est pas véritablement à l'initiative des jeunes (sauf dans le cadre des « projets initiatives et communication » en BTSA ou des activités de l'ALESA), il s'incarne dans un projet pédagogique conduit dans un cadre formel, dont la responsabilité pédagogique incombe à l'enseignant.

Pour autant, cet engagement est réel. Il se traduit souvent, quelle que soit la thématique du projet, par une certaine liberté d'agir et de créer des jeunes, que l'enseignant planifie et organise.

<http://education-socioculturelle.ensfea.fr/adc-lettre-info/>, présente au fil de ses numéros, nombre de projets pédagogiques et éducatifs dans lesquels on peut saisir l'importance de l'engagement des apprenants.

Exemples de projets

Dans le dernier numéro, l'**ADC #36** il est fait mention, par exemple, d'un projet intitulé « De la graine à l'assiette ». Ce type de projet éducatif et pédagogique ne peut faire l'impasse sur l'engagement des apprenants. Dans « Déambulation » le projet réalisé à la suite, les élèves en bac professionnel, sont amenés à construire une production artistique et culturelle, encadrés par leur enseignante et une compagnie de danse, en relation avec les résidents d'une Maison d'accueil spécialisée.

L'implication timide du début du projet a gagné en intensité et s'est transformée en un engagement réel des apprenants. Engagement qui a été possible car chacun a trouvé sa place, son espace d'action, son espace de création et son espace d'apprentissage. Le projet avait du sens pour les jeunes et pour les résidents. Ainsi que le définit le référentiel bac professionnel en éducation socioculturelle, chaque jeune était « impliqué dans le travail de conception et de réalisation » du projet et a pu « réaliser une production artistique », production dans laquelle la dimension culturelle était également bien présente, et embrassait tout autant la question de la danse que celle du partage et de l'inclusion.

Retrouvez les documentaires de Gautier Isambert :

sur le projet « [de la graine à l'assiette](#) »

sur le projet de danse « [Déambulation](#) »





« Solid'air de fête »

le 18 Novembre 2020 au Campus Vert d'Azur d'Antibes (Alpes-Maritimes)

Dans le cadre du festival Alimenterre « La santé se joue dans l'assiette » et pour fêter 10 ans de l'inscription du repas gastronomique des Français (RGF) au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, le Campus Vert d'Azur d'Antibes a lancé un projet innovant liant gastronomie, solidarité et alimentation. Ce projet a été construit dans la continuité pédagogique de l'événement culinaire « Graines de Toqués », associant ses élèves de 1ère et Terminale STAV à ceux du Lycée professionnel de Croisset à Grasse pour une alimentation durable.

De janvier à mars 2020, les équipes et jeunes des deux établissements ont construit un événement sur le modèle de « Top chef », visant à mettre à l'honneur les productions de l'exploitation du lycée agricole, et notamment la courge de Nice. De la fourche à la fourchette, ils se sont impliqués pour consommer autrement en restauration collective et valoriser les productions locales, biologiques et saisonnières.

Pour poursuivre cette dynamique, et s'inscrire dans le cadre des célébrations du dixième anniversaire de l'inscription du RGF au patrimoine de l'UNESCO, le collectif du Campus Vert d'Azur d'Antibes devait organiser un concours pour ses élèves et ceux de quatre lycées hôteliers (répartis en binômes). Ce projet a été sélectionné par la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation dans le cadre d'un appel à projet, et financé à hauteur de 3 000€.

Pour chaque équipe, l'objectif était de proposer à la dégustation un plat ovo-lacto-végétarien comportant un produit labellisé Agriculture Biologique produit sur l'exploitation, et en accord avec les différents cadres réglementaires nationaux (Loi Egalim, Programme National pour l'Alimentation – PNA3, Plan National Nutrition Santé – PNNS 4). Soumises à un jury d'experts, les recettes primées devaient ensuite être proposées en restauration collective scolaire de la région PACA, et diffusées plus largement lors d'événements nationaux.

Initialement programmé sous forme de temps conviviaux les 16 et 18 Novembre 2020, ces moments festifs ont été repensés compte tenu du contexte sanitaire et construits autour de plusieurs actions :

- La dégustation au self du Campus Vert d'Azur d'un menu végétarien accompagné d'une exposition autour de la gastronomie ;
- La récupération des courges et des recettes gastronomiques « Graines de toqués » dans le cadre d'un projet alimentaire solidaire et anti-gaspillage. En effet les courges récoltées et réservées pour être cuisinées au Campus ont été « adoptées » par 40 personnes (personnels, apprenants) pour être cuisinées chez eux en contrepartie d'une photo avec une mise en scène gastronomique de leur plat. Il est envisagé de publier un recueil de ces photographies, dont l'édition sera financée par la subvention de la DGER ;
- La projection en présentiel ou en distanciel du documentaire « Recettes pour un monde meilleur » dans le cadre du Festival Alimenterre.

A cette occasion, la prochaine édition du concours culinaire « Graines de toqués 2.0 » a également été lancée, au cours d'une visioconférence de clôture rassemblant l'ensemble des partenaires de « Solid'air de fête ». Ce concours a vocation à devenir un événement emblématique entre le ministère de l'éducation nationale et le ministère de l'agriculture. Le soutien de Michel ESCOFFIER, arrière-petit-fils d'Auguste ESCOFFIER devrait lui permettre de prendre une dimension européenne.

« Ces projets, ce sont des expériences qu'on ne peut pas avoir ailleurs. C'est l'application concrète des connaissances qu'on voit en cours. C'est la possibilité de construire un projet et le mener. Je n'ai vu ça que dans l'enseignement agricole »

Flavien MASSIERA, élève de Terminale STAV



Le cake salé de Rosa, agent d'entretien au Campus Vert d'Azur d'Antibes



Jamais sans ma gourde !

En 2019, la jeunesse a donné de la voix pour faire part de sa prise de conscience face à l'urgence climatique. A la rentrée scolaire qui a suivi, en lien avec leur enseignante Francine Hemmer, des élèves de 2nde Professionnelle de l'ISETA de Poisy (Haute-Savoie), un lycée du réseau CNEAP, ont réfléchi à une action qui pourrait traduire cette prise de conscience et avoir un impact au niveau du lycée.

Réduire les plastiques au lycée

Le constat de la grande consommation de bouteilles en plastique pour les séances de travaux pratiques, les sorties de terrain et les pique-niques, est alors apparu. Mais comment résoudre cette problématique ?

Après réflexion et échanges avec plusieurs partenaires, les élèves ont proposé de remplacer les bouteilles plastiques par une gourde isotherme en inox. Leur idée : remettre une gourde à chaque nouvel élève à son entrée à l'ISETA qui lui servirait, ensuite, tout au long de sa scolarité. Un projet validé et salué par tous et pour lequel les élèves ont sollicité plusieurs partenaires. La région Auvergne Rhône Alpes et Elior, la société de restauration de l'ISETA se sont engagées dans le projet et ont aidé au financement.

Réutiliser, plutôt que jeter

Les élèves sont bien passés du projet à l'action ! Et aujourd'hui, c'est une opération qui s'installe dans le temps. Les élèves, désormais en Bac Pro Aménagements Paysagers ont proposé de réitérer l'action à l'occasion de la semaine du développement durable 2020. « [Jamais sans ma gourde](#) », saison 2, c'est parti ! Elle concerne, cette année, les nouveaux élèves du site de Chavanod. Il y a fort à parier qu'une saison 3 verra le jour.

L'ISETA et les élèves, à l'initiative de cette action, remercient la Région Auvergne Rhône Alpes et la société Elior pour leur soutien financier

Attribution du label « bonne pratique » par l'agence Erasmus+ à la Bergerie Nationale de Rambouillet (Yvelines)



Dans le cadre du programme Erasmus+ 2014-2020, la Bergerie Nationale a reçu le label « Bonne pratique » en particulier pour le projet Euro-EducATES, clôturé en 2018. Cette distinction est attribuée aux projets présentant un haut niveau de qualité globale. Un projet sur dix en bénéficie.

Pour mémoire, sur cette période, la Bergerie Nationale a mis en oeuvre les projets européens suivants :

- Deux projets de partenariat avec pour objectif la professionnalisation des enseignants (le projet **Euro-EducATES** sur le thème de la transition agroécologique sur 2015-2018 et le projet **EducLocalFOOD** sur le thème des systèmes alimentaires locaux et durables sur 2018-2021).
- Un projet de mobilité avec pour objectif la mobilité des apprentis et du personnel (le projet **ELISE2A** sur 2018-2020).

Après évaluation qualitative et vérification de la gestion financière du projet, le label « Bonne pratique » a été attribué au projet Euro-EducATES. Cette évaluation est basée sur des critères donnés par la Commission Européenne tels que la pertinence, la qualité de mise en oeuvre, l'impact relevé et la diffusion des résultats produits.

Une plaque avec la mention « **L'Europe reconnaît la qualité de votre projet Erasmus+** » a été offerte par l'agence Erasmus+ pour saluer la qualité des projets de la Bergerie. Cette plaque posée à l'entrée de la ferme est visible pour tous les publics accueillis dans les différents services de l'établissement.



Little, Chien d'Assistance à la Réussite Scolaire

L'enseignement agricole a cette capacité à innover, à proposer des actions, des projets, des solutions pour permettre aux apprenants de réaliser leur parcours de formation et leur projet professionnel dans les meilleures conditions possibles et avec un maximum d'atouts. Au sein du réseau [CNEAP le lycée professionnel et Centre de Formation Continue le Val de l'Ouin de Mauléon \(Deux-Sèvres\)](#), est un acteur de cette innovation ! Little, un jeune labrador, a rejoint l'établissement en tant que Chien d'Assistance à la Réussite Scolaire (CARS). Une première en France, fruit du travail conjoint de plusieurs acteurs impliqués dans les services rendus aux personnes en situation de handicap ou fragilisées par la vie.

De l'idée à la concrétisation

Bérengère Girard, enseignante en éducation socioculturelle au sein du Lycée est également déléguée des familles d'accueil au sein de l'[association Handi'Chiens](#). Une association qui éduque des chiens pendant deux ans et qui les remet ensuite gratuitement à des bénéficiaires. Elle a initié un travail de socialisation avec ses élèves grâce à des médiateurs à quatre pattes, des chiots qui intégraient les cours et dont elle a pu rapidement voir les bénéfices sur les élèves : effets d'apaisement, développement de la bienveillance, confiance en soi liée à l'absence de jugement, confiance en l'animal et réduction de la crainte de celui-ci, ... Consciente des bienfaits qu'un chien peut apporter à des publics fragilisés, elle rencontre alors Corinne Baudry-Gellé, cheffe d'établissement du lycée, et lui soumet l'idée d'accueillir un chien au sein de l'établissement. Un projet qui trouve vite écho avec le projet d'établissement et qui emporte l'adhésion de la majorité de l'équipe. Le projet est lancé !

Après plusieurs mois de formation, le labrador Little est prêt à rejoindre le lycée. L'aventure peut commencer au début du mois de mars 2020. Sa remise officielle au Lycée était programmée début avril mais la crise sanitaire a obligé à différer cette cérémonie.

Cérémonie officielle

Le 9 octobre Little a officiellement été accueilli au sein du Lycée !

Une cérémonie à laquelle de nombreuses personnalités ont assisté. Tous ont salué cette initiative, une première en France. Des élèves de CAPa SAPVER étaient également présents et ont apporté un témoignage très concret de ce que Little leur apporte « Je me sens mieux quand il est là, il me rassure », « Quand je sens que ça ne va pas, je le caresse et je vais le promener... »

Un exemple à suivre

Tout au long de l'année, cette action va être évaluée car l'objectif est bien de pouvoir démultiplier cette action dans d'autres lycées ! L'occasion de faire valoir l'importance de l'inclusion qui met en lumière la place de « plein droit » de toutes les personnes dans la société. L'enseignement est - doit être - un vecteur de cette démarche. L'enseignement agricole, et le réseau CNEAP, en particulier, veille à accueillir chaque apprenant dans l'intégralité de sa personne. Les lycées et leurs équipes innovent chaque année pour accompagner chacun vers sa réussite personnelle et professionnelle.



Accueil officiel de Little au lycée le Val de l'Ouin de Mauléon

Former à l'accompagnement des projets de développement et de pédagogie en agriculture biologique

Le projet Roannais-4A «Apprendre Autrement au lycée de Chervé pour développer l'Agroécologie et promouvoir une Alimentation durable» et le projet de conversion bio de son exploitation, ont motivé l'organisation de cette formation avec l'**établissement de Roanne-Chervé** (Loire)

Quatre enseignants de cet établissement, deux du lycée de Moulins (Allier), un formateur du CFPPA d'Angoulême (Charente) et un du CFPPA du Morvan (Nièvre) ont suivi, dans un premier temps, l'intervention de l'**ARDAB** : « Se convertir à l'AB : Démarches, Réglementations et évolutions prévues du cahier des charges ».

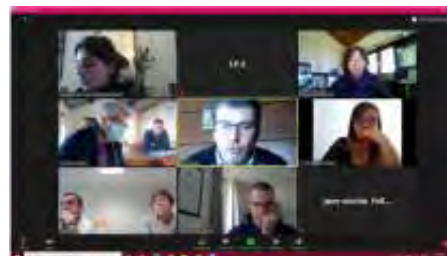
Dans un second temps, il s'agissait de découvrir et d'échanger sur 2 exploitations : celle du lycée de Tulle-Naves (Corrèze), conduite en Agriculture Biologique et présentée par Hervé Longy (ancien directeur de cette exploitation) ainsi que l'exploitation de Roanne présentée par Jennifer Lassene (disposant d'un temps de travail sur le projet «tiers-temps» : **DevAgroPerf**).

Les participants ont ensuite analysé la conversion de l'exploitation de Tulle-Naves avec la grille ESR : Efficience, Substitution, Reconversion.

Après la présentation et des échanges sur les outils pédagogiques pour enseigner l'AB, la formation s'est terminée par un travail de groupe sur la conception de séquences pédagogiques.

Malgré l'absence de visites et d'échanges en «off» pendant des temps de convivialité, tous les participants ont été très satisfaits de cette formation.

La **Bergerie Nationale** (Yvelines) et les animateurs **Reso'them** travaillent déjà à l'organisation de 3 formations du même type en 2021. L'établissement de Laval et la région Pays de Loire pourraient être les prochains supports de formation en Janvier. Donc, surveillez bien l'offre de formation 2021 de la Bergerie Nationale !



RESO'THEM

Un collectif pour accompagner la transition agroécologique

L'AVENTURE DU VIVANT

UN ENSEIGNEMENT AGRICOLE LES MÉTIERS AGRICOLES ACTUELS

Qui contacter ?

Pourquoi ?

Pour mieux accompagner la préservation et la gestion des **biens communs** dans les **systèmes agricoles et alimentaires**

Comment ?

En impliquant les établissements (exploitations et ateliers technologiques) dans la **transition agroécologique**, avec les **futurs professionnels** et sur les **territoires** : diffusion d'informations, appui à la formation des personnels, accompagnement des projets, actions et expérimentations, capitalisation et valorisation des savoir-faire et expériences **innovants**

Avec qui ?

Sur le **terrain** avec les équipes engagées dans les établissements, avec nos **partenaires** de la recherche et de l'enseignement supérieur, des organisations professionnelles et institutionnelles ... et en interne avec les autres acteurs du **Dispositif national d'appui**, l'inspection, les chargés de missions régionaux, les enseignants **tiers-temps** et les chefs de projets

En savoir plus...

sur les réseaux ou la sous direction de la recherche, de l'innovation et des coopérations internationales : bureau du développement agricole et des partenariats pour l'innovation :

- sur www.adt.educagri.fr/reseaux
- sur <https://chioroni.fr/reseaux>
- sur des sites dédiés pour certaines thématiques
- sur twitter [@RESO_THEM](https://twitter.com/RESO_THEM)

Cedric BOUSSOUF
Biodiversité
07 78 05 01 84
cedric.boussouf@educagri.fr

Régis TRIOLLET
Hortopayages
06 20 98 82 94
regis.triolet@educagri.fr
<https://reseauhortopayages.educagri.fr/>

Philippe COUSINIE
Agronomie-Ecophyto
06 63 48 49 35
philippe.cousinie@educagri.fr
<https://scoop.litvelle.reseau.agronomie.ecophyto>

Emmanuelle ZANCHI
Élevage
06 01 07 53 80
emmanuelle.zanchi@educagri.fr
www.scoop.litvelle.reseau.elevage.de.lenseignement.agricole

Patrice CAYRE
Contraintes
06 79 55 99 34
patrice.cayre@educagri.fr

Dominique DALBIN
Eau
06 27 484 484
dominique.dalbin@educagri.fr
<https://reseau.eau.educagri.fr>

Hervé LONGY
Élevage (cane de queue)
07 72 17 06 23
hervé.longy@educagri.fr

Claire DUROX
Énergie - climat
06 34 24 25 64
claire.durox@educagri.fr
www.reseau.beau.reseau-energie-agricole

Francine DEGACHE
Agriculture biologique
06 19 64 95 14
francine.degache@educagri.fr
<https://reseau-formabo.educagri.fr>

Karine BOUTROUX
Alimentation
06 82 12 15 28
karine.boutroux@educagri.fr
www.scoop.litvelle-du-reseau-alimentation



L'engagement citoyen en action avec l'épicerie sociale étudiante du lycée Fonlabour d'Albi (Tarn) !

L'épicerie sociale du lycée Fonlabour d'Albi entame sa quatrième année d'existence. Elle a été créée durant l'année scolaire 2016-17 par quatre étudiants en BTSA Aménagements Paysagers dans le cadre d'un Projet d'Initiative et de Communication (PIC) dans les cours d'éducation socioculturelle. Cette épicerie a reçu dès son origine le soutien bienveillant du président de la Banque Alimentaire du Tarn, pour la rédaction d'un dossier de demande d'habilitation. Portée avec le soutien de l'ALES Fonlabour (Association des Lycéens, Etudiants, Stagiaires et Apprentis), elle a reçu une première habilitation régionale de la DRJSCS en août 2017, l'autorisant à distribuer l'aide alimentaire, pour une durée de trois années.

Destinée aux étudiants, apprentis et stagiaires de l'établissement, elle est ouverte une fois par semaine par les étudiants et leur permet ainsi d'acheter des denrées alimentaires avec une réduction de 90% de leur valeur marchande, denrées fournies par la Banque Alimentaire du Tarn. Le lycée Fonlabour met à sa disposition une salle dédiée, équipée d'un congélateur et réfrigérateur pour les produits frais et surgelés. Chaque année, le groupe de jeunes qui s'occupe de l'épicerie se renouvelle permettant ainsi la pérennisation de ce projet. En novembre 2020, l'habilitation régionale a été prolongée pour cinq années supplémentaires, ce qui permettra de continuer à participer activement à la lutte contre la précarité alimentaire des étudiants.

C'est donc tout naturellement que le Samedi 28 novembre, les cinq étudiants en 2ème année de BTS Aménagements Paysagers, qui animent, gèrent et font vivre l'épicerie sociale étudiante du lycée Fonlabour ont participé à la «Collecte Nationale» des Banques Alimentaires sur Albi. Baptiste était au dépôt de la Banque Alimentaire pour aider à réceptionner et trier les dons des différentes grandes surfaces. Vicky, Estelle, Rachel et Noémie étaient elles au magasin Leclerc «Les Portes d'Albi» pour inciter les clients à donner des denrées alimentaires, qui seront ensuite distribuées à ceux qui en ont besoin grâce au réseau des épiceries sociales et des associations partenaires de la Banque Alimentaire du Tarn. A noter que chaque année l'épicerie bénéficie après la collecte nationale, de 1% des denrées collectées dans le Tarn ce qui équivaut en 2020 à 600 kg.

Bravo à elles et à eux qui s'engagent dans le cadre de leur Projet d'Initiative et de Communication !



Baptiste au dépôt de la Banque alimentaire du Tarn



Vicky et Estelle devant un hypermarché à Albi

« À SAVOIR »

La plateforme RESANA est ouverte !!!

La Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) a fait le choix de la plateforme collaborative RESANA portée par la Direction Interministérielle du Numérique pour remplacer les conférences FIRSTCLASS.

Destinée aux agents de l'État, la plateforme collaborative RESANA offre un espace numérique complet pour faciliter le stockage, le partage et la coédition de documents, mais aussi le travail en équipe, y compris en mobilité.

Après une phase expérimentale en Région Bourgogne-Franche-Comté, la plateforme RESANA est accessible l'ensemble des acteurs de l'enseignement agricole public depuis le 5 décembre.

La plateforme permet l'accès à des espaces de travail nationaux, régionaux et locaux (Etablissements).

Les modalités de connexion pour les espaces régionaux et établissements seront transmises aux utilisateurs par les DRAAF/DAAF (DRTIC).

S'agissant des espaces nationaux, les modalités de connexion seront transmises par l'équipe projet RESANA.



Pour en savoir plus :

<https://chlorefil.fr/resana>

Pour nous contacter :

migration-ea-conference-resana.dger@agriculture.gouv.fr

« À DÉCOUVRIR »

La revue GAP&Doc n° 2 est en ligne !

Le GAP documentation est particulièrement heureux de proposer le numéro 2 de la revue professionnelle GAP&DOC ! Malgré la période difficile du confinement, le GAP a continué sa réflexion et son accompagnement des pratiques professionnelles des professeur.e.s documentalistes dans un objectif de mutualisation et d'approfondissement des contenus enseignés. Après un premier numéro sur l'enseignement du concept information, la revue a collecté un grand nombre d'exemples, de questionnements, de pistes nouvelles, et ce à distance, pour concrétiser cette première approche au travers notamment du concept plus opératoire d'évaluation de la qualité de l'information.

Cette nouvelle thématique de la revue a trouvé un écho d'actualité tant il est de plus en plus nécessaire pour les élèves et les étudiant.e.s de savoir sélectionner l'information après un travail construit permettant d'identifier, de tracer et de valider l'information pertinente, c'est-à-dire celle qui peut répondre à un besoin dans une situation donnée. Loin de se résumer à quelques étapes ou à un raisonnement transposable dans toute situation, évaluer la qualité de l'information requiert des connaissances précises qui seules peuvent permettre de se repérer efficacement dans un paysage informationnel complexe. Enseigner ce type de savoir interroge cependant les choix didactiques et pédagogiques, et ce sont ces choix qui guident ici la réflexion collégiale qui a abouti à quelques propositions concrètes.

Vous trouverez dans ce nouveau numéro une définition de la notion d'évaluation de la qualité de l'information du point de vue des Sciences de l'information et de la communication, une proposition de séance pédagogique pour des étudiant.e.s de BTS et d'une séance pédagogique pour des élèves de baccalauréat professionnel augmentées de quelques clin d'œil du GAP sous forme de conseils, ou de suggestions de prolongements. Des pistes bibliographiques et de lectures permettront à ceux qui le souhaitent d'aller plus loin.

Nous espérons que ce nouveau numéro de la revue GAP&DOC contribuera à faciliter et enrichir l'accompagnement des élèves et des étudiant.e.s dans l'évaluation de la qualité de l'information pour leurs études, leurs vies professionnelles et citoyennes.

Bonne lecture !



« NOMINATIONS »

**Établissements d'enseignement supérieur****Laurence DEFLESSELLE,**

Par décret du Président de la République en date du 12 novembre 2020, Mme Laurence DEFLESSELLE, inspectrice en chef de santé publique vétérinaire, a été nommée directrice générale de l'École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation Nantes-Atlantique (ONIRIS), à compter du 16 novembre 2020.

François ROCHE-BRUYN,

Par décret du Président de la République en date du 30 novembre 2020, M. François ROCHE-BRUYN, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, a été nommé directeur général de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon), à compter du 1^{er} décembre 2020.

« ARRIVÉES À LA DGER »



Béatrice CESAIRE-GEDEON, (SDEDC/BEP).

Michelle ARNAUD, (SDEDC/BDC).

« MOBILITÉ INTERNE »



Marion BARDY, en mobilité interne (SDRICI), adjointe à la sous-directrice

« À NOTER »



**Concours Pocket Film, sur le thème
« Adapter l'agriculture au changement climatique ».**

Ce concours est ouvert aux établissements scolaires publics ou privés sous contrat avec un ministère, **de la 4^e au BTS**, sur tout le territoire français.

Il s'adresse aux **élèves accompagnés d'un adulte de la communauté éducative** (enseignant, formateur, documentaliste, CPE, assistant, surveillant) avec ou sans expérience.



Ce projet peut être l'occasion de faire travailler les élèves en petits groupes, de façon transversale et pluridisciplinaire, sur un sujet de société d'actualité.

Qu'est-ce qu'un **pocket film** ? C'est un film réalisé à l'aide d'une tablette, d'un smartphone.

Pour vous aider à organiser vos séances, consultez notre ressource [Pocket Film, apprendre à tourner et monter une vidéo avec un smartphone](https://bit.ly/libreaccs2), actuellement en consultation gratuite durant le confinement (plus d'informations : <https://bit.ly/libreaccs2>)

Les **pré-inscriptions** sont ouvertes jusqu'au **15 décembre minuit**, alors n'hésitez plus !

Plus d'informations : <http://bit.ly/PocFil>



À SAVOIR

Toutes les informations relatives à la continuité pédagogique et à la réouverture des établissements sont dans le dossier «Coronavirus / Covid-19» de



ChloroFil
Par et pour les professionnels
de l'enseignement agricole

informations ministérielles et inter-ministérielles,

- ♦ affiches et guides,
- ♦ foires aux questions,
- ♦ session 2020 des examens,
- ♦ ressources...

[ACTU-DGER](#)

Suivez l'actualité de l'enseignement agricole !
Abonnez-vous, likez et partagez !

